



## **PROJET ÉOLIEN**

*Commune de Beaune-La-Rolande (45)*

**Volets « information et concertation »  
Bilan de la démarche**

*Décembre 2020*

---



<b>LE CONTEXTE DU PROJET</b>	<b>3</b>
Un projet porté par Total Quadran	3
L'agence Tact	3
<b>Analyse du contexte local</b>	<b>4</b>
Une prise de contact difficile malgré une volonté de transparence	4
Une volonté de renouer le dialogue avec la nouvelle équipe municipale	4
Le Beaunois, un secteur concurrentiel en termes d'éolien	4
Une opposition locale à l'éolien	5
<b>LA DÉMARCHE D'INFORMATION PROPOSÉE</b>	<b>5</b>
Objectifs et parti-pris	5
<b>Recommandations</b>	<b>6</b>
Maintenir un dialogue avec les élus locaux	6
Porte-à-porte : informer, mais aussi mesurer l'opinion locale	6
Restitution : partager le constat	7
<b>ACCOMPAGNEMENT OPÉRATIONNEL</b>	<b>7</b>
Pilotage et suivi du projet	7
<b>L'information locale</b>	<b>8</b>
Le porte-à-porte	8
Dialogue avec les services de l'État	11
<b>BILAN DE LA DÉMARCHE MENÉE, À CE STADE</b>	<b>11</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>13</b>

## LE CONTEXTE DU PROJET

### Un projet porté par Total Quadran

La société Total Quadran développe depuis 4 ans un projet de parc éolien sur la commune de Beaune-La-Rolande, entre le bourg éponyme et Batilly-en Gâtinais.

Les premiers contacts avec le territoire ont lieu en 2017 et 2018 auprès des propriétaires fonciers et du maire de l'époque, Claude Renucci.

À ce jour, le projet compte 5 éoliennes de 150 mètres de hauteur en bout de pale. Les machines seraient implantées à une distance minimale de 700 mètres des premières habitations et seraient espacées de 600 mètres entre elles. Les caractéristiques du projet final sont le résultat des études menées sur site, notamment sur la biodiversité, le paysage et l'acoustique.

*Le présent document s'inscrit dans ce cadre. Il a vocation à présenter les objectifs de la démarche telle qu'elle a été envisagée lorsque l'agence Tact a été sollicitée, le déroulement de cette dernière et les principaux sujets évoqués lors des différents temps d'échanges avec le territoire.*

*Il convient de noter que si ce bilan est dressé aujourd'hui, **la démarche initiée n'a pas pour autant vocation à s'arrêter là. En effet, celle-ci se poursuivra à l'issue du dépôt. Ce bilan pourra donc être actualisé en fonction de l'évolution du projet.***

### L'agence Tact

L'agence Tact travaille à l'**intégration territoriale des projets d'intérêt général** (éolien, méthanisation, carrières, grands linéaires) et accompagne les territoires qui les accueillent ou les porte. Elle propose des dispositifs construits de mise en débat et de discussion locale de ces projets dont l'acceptabilité est parfois remise en question.

Il s'agit :

- d'apprendre à connaître le territoire, les acteurs et le système d'acteurs,
- de mettre en confiance les parties prenantes en créant du lien entre elles,
- de fournir les clés de compréhension du projet à tous les acteurs pour démystifier les craintes et permettre à chacun de se positionner en bonne connaissance de cause, notamment en préparation de l'enquête publique.

En appui de l'intégration d'un projet, l'agence Tact intervient en trois phases successives :

- **Phase 1 - Diagnostic**, dont l'objet est la prise de connaissance du projet et de son territoire d'accueil : étude approfondie du dossier technique, de l'historique et du contexte de projet ; rencontre des acteurs du territoire par une série d'entretiens ciblés.
- **Phase 2 - Recommandations** : faire émerger les conditions de l'intégration du projet au territoire ; proposer un processus et des outils pour l'intégration du projet.
- **Phase 3 - Accompagnement opérationnel et suivi** : mettre en œuvre sur le terrain les recommandations d'intégration ; suivre les projets pour en piloter l'intégration dans la durée.

*Une présentation plus détaillée est disponible en annexe.*

## Analyse du contexte local

### ***Une prise de contact difficile malgré une volonté de transparence***

Dès l'initiation du projet, l'équipe de projet de Total Quadran a souhaité rencontrer les élus locaux et les parties prenantes locales. Malgré différentes demandes de rendez-vous de Total Quadran, le contact n'a pas pu être établi avec l'ensemble de l'équipe municipale.

Le porteur de projet a malgré tout maintenu sa volonté d'informer les habitants du territoire, notamment du lancement des études de faisabilité. Un bulletin d'information a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune en février 2019, avec un coupon réponse laissant la possibilité aux habitants de poser des questions au porteur du projet. Aucun retour n'a été reçu.

Le projet a été construit en fonction des retours des bureaux d'études mais également en prenant en compte les différents avis émis par les acteurs locaux sur les autres projets en développement sur le territoire.

Il a ainsi été décidé de mettre en place une distance de 700 mètres vis à vis des premières habitations (et non 500 mètres comme le prévoit la réglementation).

De la même façon, il a été décidé de proposer des éoliennes de tailles modérées, soit 150 mètres en bout de pales, pour limiter les co-visibilités, notamment depuis le clocher de Beaune-La-Rolande (à la différence des 200 mètres proposés sur certains projets voisins et techniquement possible sur ce site).

À la veille du dépôt du dossier, afin de garantir la diffusion d'une information sur le projet et pour permettre d'échanger avec les habitants, **Total Quadran a fait appel à l'agence Tact pour mettre en place une démarche d'information.**

### ***Une volonté de renouer le dialogue avec la nouvelle équipe municipale***

Les élections municipales de mars 2020 ont permis le renouvellement de l'équipe municipale. Michel Masson, nouveau maire élu, a été rencontré en septembre 2020. Bien que défavorable au développement éolien, un échange a pu avoir lieu et l'élu a fait part de sa volonté de mettre à disposition de toute la population une information sur le projet.

Suite à cela, l'équipe de l'agence Tact a pu échanger avec le maire et proposer la mise en place d'un porte-à-porte à l'échelle de toute la commune.

### ***Le Beaunois, un secteur concurrentiel en termes d'éolien***

Ce projet se situe dans le territoire du Pithiviers, secteur inscrit en zone favorable du Schéma Régional Éolien. Plusieurs projets sont donc en cours de développement dans le secteur, ce qui peut amener une confusion pour les habitants ainsi qu'un sentiment de saturation.

En effet, la société Abowind a déposé en février 2019 un dossier en Préfecture pour un projet de 8 machines sur les communes voisines d'Égry et de Barville-en-Gâtinais. L'enquête publique s'est déroulée en octobre 2019 : un avis favorable a été émis. Le projet a été autorisé en janvier 2020.

La société Imagin'ère, filière de la SICAP, développe un projet sur Beaune-la-Rolande. Elle a pris contact avec les élus notamment lors d'une présentation du projet en conseil municipal.

D'autres projets sont en cours de développement à Auxy et Bordeaux-en-Gâtinais.

### **Une opposition locale à l'éolien**

L'association locale pour la sauvegarde des paysages, du patrimoine et de l'environnement du Beaunois (ALSPPEB) a été créée en 2019 pour lutter contre le projet d'Abowind sur les communes d'Égry et Barville-en-Gâtinais.

Par ailleurs, une pétition contre tout projet d'éolien sur le beaunois, mais visant plus particulièrement les projets d'Abowind et de la filiale Imagin'ère, a été mise en ligne en 2019, recueillant 313 signatures.

## **LA DÉMARCHE D'INFORMATION PROPOSÉE**

### **Objectifs et parti-pris**

L'implantation d'un parc éolien pose différentes questions qui doivent trouver des réponses au cours de la phase de développement :

- Un parc éolien est avant tout **une unité de production d'énergie renouvelable** qui s'appuie sur une politique énergétique locale qu'il faut expliquer et justifier. Le développement d'un parc éolien peut donc être l'occasion d'une vraie réflexion locale sur les enjeux énergétiques du territoire.
- L'implantation d'un parc éolien est **un acte d'aménagement du territoire** : il sera visible de loin et doit donc s'insérer dans un schéma d'aménagement local décidé avec les élus locaux et compris par la population locale.
- Un parc éolien est **un équipement à impacts** : il faut les étudier et trouver un accord local avec les riverains sur les conditions d'implantation et d'exploitation du parc.
- Un parc éolien est aussi une **installation technique complexe** qui doit être expliquée et comprise par tous.

Ainsi, quel que soit le moment de développement du projet où elle intervient, l'agence Tact estime primordial de mettre en place une gouvernance locale de projet qui associe l'ensemble des parties prenantes locales, de façon à bien prendre en compte tous les enjeux propres au territoire concerné.

L'idée principale est de mettre en place un cadre robuste permettant de décliner les fonctions essentielles de l'intégration locale :

- Enjeu de **pilotage politique et de gouvernance** : mettre en place un pilotage qui intègre toutes les parties prenantes à leur bonne place et dans leur bon rôle.
- Enjeu de **pédagogie** : expliquer son projet, son fonctionnement, ses impacts.
- Enjeu d'**information en continu** : avancement du projet, des études et de la concertation. Chaque public doit se voir informé selon sa position et ses attentes par rapport au projet.
- Enjeu de **concertation** : discuter et négocier avec toutes les personnes concernées – lorsque cela est possible – de la justification du projet, de ses impacts, des mesures compensatoires, d'accompagnement et de suivi d'exploitation.

## Recommandations

Au vu d'une analyse du contexte local et des enjeux de l'intégration de ce projet, l'agence Tact formule des axes de travail et des actions à mettre en œuvre sur le territoire :

### **Maintenir un dialogue avec les élus locaux**

À ce stade, le **premier enjeu est la mise en place d'un dialogue régulier avec les élus locaux**. Quel que soit le positionnement de l'équipe municipale sur le projet, il est indispensable qu'elle puisse être tenue informée de l'état d'avancement du projet et qu'elle puisse transmettre ses remarques et observations sur le projet ainsi que sur la démarche menée auprès des habitants.

C'est un enjeu essentiel que de pouvoir se mettre à l'écoute des élus et de répondre aux questions qu'ils se posent.

Par ailleurs, les élus sont les premières personnes sollicitées par leurs concitoyens, il est donc nécessaire qu'ils connaissent bien la démarche de concertation et d'information mise en œuvre afin de pouvoir renvoyer les habitants qui s'interrogent vers les outils mis à disposition et les porteurs de projet.

### **Porte-à-porte : informer, mais aussi mesurer l'opinion locale**

Pour se faire une opinion sur un projet et se prononcer en toute connaissance de cause lors de l'enquête publique, il est nécessaire que chacun dispose des clés de compréhension du projet.

Pour prendre contact et évaluer au mieux le niveau d'information et le degré d'acceptation du projet, nous préconisons d'**initier un dialogue individualisé avec l'ensemble de la population** de Beaune-la-Rolande. Pour cela, nous proposons de réaliser un porte-à-porte sur toute la commune.

S'il est évident que les personnes résidant à proximité de la zone doivent bénéficier d'une attention particulière, il s'agit également ici de consulter l'ensemble des habitants pour être en capacité de mieux comprendre les sujets qui interrogent et recueillir les avis concernant ce projet.

Ce type de démarche « au contact » doit permettre de recueillir les différentes questions ou craintes, d'y adresser des premières réponses dans la mesure du possible, d'expliquer les étapes et la démarche à venir et surtout, de se mettre directement à disposition en instaurant un lien personnalisé. En effet, ces échanges approfondis doivent permettre à chacun de s'exprimer librement.

Les enjeux de cette action de proximité sont donc multiples :

- informer sur le projet en cours de finalisation,
- répertorier les sujets qui questionnent ou les points d'inquiétudes méritant une réponse approfondie,
- recueillir le ressenti des habitants,
- répondre aux premières questions soulevées,
- anticiper la diffusion par les opposants de fausses informations.

La seconde lettre d'information, préparée par Total Quadran constitue un support pour le porte-à-porte. Mais nous prévoyons également de préparer un questionnaire qui sera laissé en boîte aux

lettres avec une enveloppe pré-affranchie et le document d'information pour les personnes qui seront absentes lors de notre passage.

**Les résultats de ce porte-à-porte permettront d'évaluer les besoins en termes d'information et de juger la pertinence du dispositif envisagé à l'attention des habitants.**

### ***Restitution : partager le constat***

#### **Au conseil municipal**

Il s'agit de proposer la tenue d'une **réunion auprès de l'équipe municipale** pour restituer les principaux enseignements de cette phase d'écoute locale. En effet, il conviendra d'apporter les réponses aux principaux sujets d'interrogation identifiés lors du porte-à-porte. La rédaction de mesures d'accompagnement envers les habitants pourra être proposée afin de prendre en charge les inquiétudes relevées. Valider ce document en conseil municipal constituerait un moyen d'associer les élus à la démarche.

#### **Au grand public**

Un bulletin d'information permettant de présenter les grandes lignes du projet finalisé, d'adresser des réponses aux principales questions et de communiquer les mesures d'accompagnement tenant compte des besoins et demandes locales pourra être distribué aux habitants.

Selon les résultats du porte-à-porte, la tenue d'un temps d'échanges en direct dédié aux riverains ou à destination de toute la population pourra être envisagé sous forme d'une permanence d'information, en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

## **ACCOMPAGNEMENT OPÉRATIONNEL**

### **Pilotage et suivi du projet**

Entre 2018 et 2020, les contacts avec la mairie se sont avérés compliqués à établir pour le porteur de projet, l'ancien maire ne souhaitant pas le recevoir du fait du développement d'un autre projet éolien (porté par la SICAP) sur la commune. Une tentative de rapprochement avec la SICAP a été exprimée par le porteur de projet en 2018 en vue d'une cohabitation : aucune suite n'a été donnée. Les échanges avec les élus sont donc restés bloqués sans que Total Quadran ait l'opportunité de présenter l'avancée du projet en mairie.

Suite aux élections municipales, le maire a changé et Michel Masson a été élu. Le porteur de projet a rencontré en septembre 2020 Michel Masson le nouveau maire, afin de faire un point sur l'avancement du projet éolien et d'échanger sur la nécessité de mettre en place une démarche d'information pour la population locale.

L'agence Tact a également pu échanger avec lui pour préciser les modalités de la démarche.

Une rencontre durant laquelle les premiers résultats du porte-à-porte ont été présentés a eu lieu le 17 novembre 2020 en présence du maire, de deux conseillères municipales ainsi que de M. Luche. Si ces derniers rappellent leur opposition quant à ce projet, ils reconnaissent l'effort d'information mené auprès de leurs administrés. Des mesures d'accompagnement, en réponse aux questions et craintes

recensées lors du porte-à-porte ont également été présentés aux élus. Elles sont classées, au sein d'une note d'intention, selon deux thématiques : le suivi et la maîtrise des impacts ainsi que la relation habitants – exploitant, tout au long de la vie du parc.

*La note d'intention est disponible en annexe.*

## **L'information locale**

Une première lettre d'information annonçant le lancement des études et présentant la société Total Quadran a été distribuée à tous les habitants en février 2019. Didactique, ce document présente le calendrier prévisionnel du projet. À celle-ci était jointe un coupon-réponse permettant à ceux qui le souhaitaient de faire part de leur remarque à l'équipe projet. Aucune réponse n'a été reçue.

*Ce document est disponible en annexe.*

## **Le porte-à-porte**

Afin d'informer en premier lieu les riverains de la zone d'études mais aussi tous les habitants de Beaune-la-Rolande, un porte-à-porte a été réalisé du 27 au 29 octobre 2020 sur toute la commune. Cela a permis de distribuer la lettre d'information n° 2 tout en répondant aux premières questions des personnes rencontrées sur le vif. Ce document présentait notamment les résultats des études menées ainsi que les caractéristiques du projet envisagé tout en rappelant la zone d'implantation potentielle.

Par le biais d'un questionnaire, il était notamment demandé aux habitants d'indiquer :

- s'ils avaient déjà entendu parler du projet ;
- s'ils souhaitaient plus d'information et sur quel(s) sujet(s) ;
- s'ils avaient des craintes particulières vis-à-vis de ce projet ou de l'éolien en général ;
- s'ils souhaitent éventuellement participer à un temps d'échanges sur le projet et/ou à un potentiel comité de suivi si la construction du parc venait à être autorisée ;
- quels moyens de communication préféreraient-ils à l'avenir pour être tenu informé de l'avancement du projet.

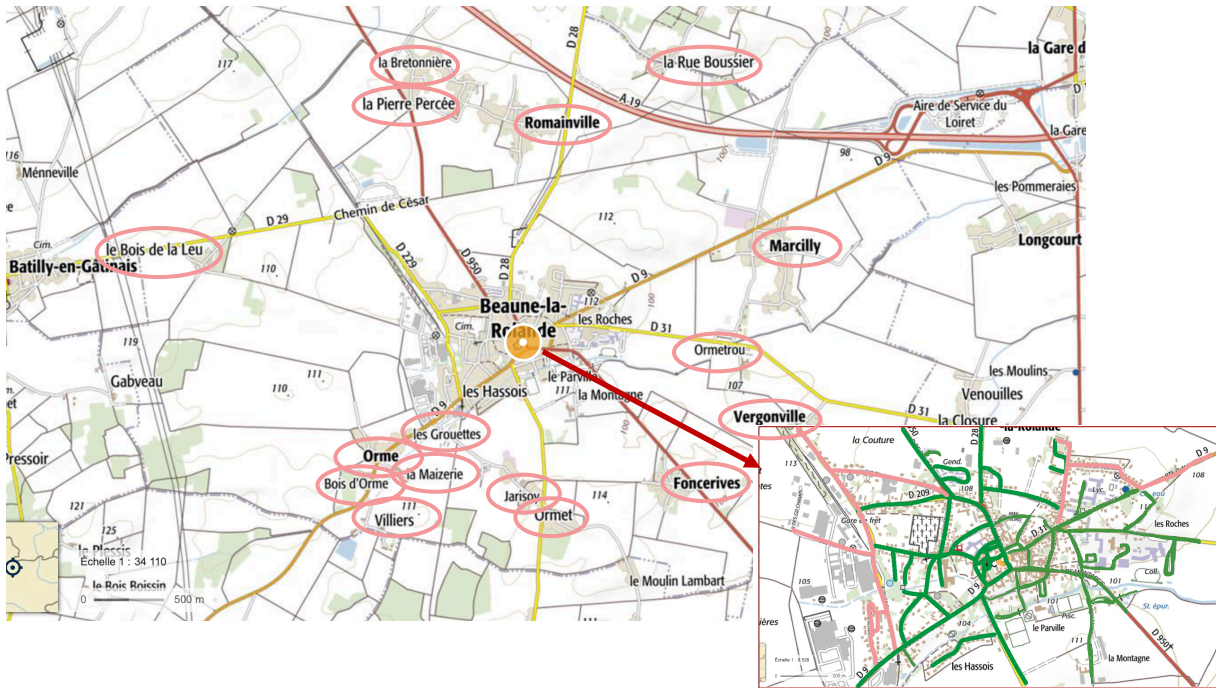
Lorsque les habitants n'étaient pas présents lors de notre passage, les documents accompagnés d'une enveloppe affranchie étaient laissés dans les boîtes aux lettres pour faciliter le renvoi.

Il est important de garder à l'esprit, comme évoqué dans la synthèse du porte-à-porte, que certaines des personnes rencontrées n'ont pas souhaité (manque de temps, préférence pour l'échange...) remplir le questionnaire en direct. Néanmoins, nous avons pu échanger avec eux. Ces informations sont utilisées dans la suite de l'analyse pour étayer certains de nos propos. Comme précisé à chacun des chiffres cités, ils correspondent soit uniquement au dépouillement du questionnaire, soit à l'ensemble discussion – réponse aux questionnaires\*.

*Ces documents sont disponibles en annexe.*



Avant de présenter quelques chiffres clés permettant d'illustrer les retours de cette action de proximité, il est important de préciser que l'annonce, mercredi 28 octobre, d'un confinement généralisé sur le territoire français, nous a obligé à mettre fin à notre mission de porte-à-porte plus tôt que prévu. Dans le souci que chacun soit malgré tout informé, nous avons déposé dans les boîtes aux lettres du reste de la commune l'ensemble des documents, sans sonner, le jeudi 29 octobre jusqu'à 14h et le vendredi 13 novembre.



*Périmètre du porte-à-porte*  
 (En vert, les habitations qui ont dû faire l'objet d'une mise en boîte aux lettres directe.  
 En rose, les habitations qui ont fait l'objet du porte-à-porte)

### Quelques chiffres :



**452** portes frappées



**159** discussions

un taux de rencontre de **35%**



**541** documents laissés en boîte aux lettres lors de l'opération de boîtage

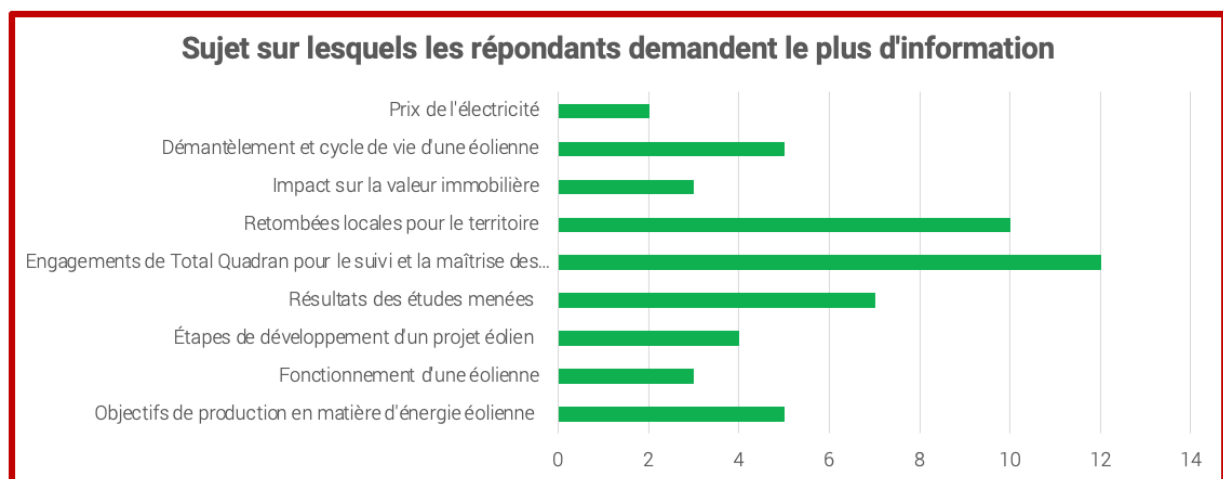


**46** questionnaires remplis en direct

**28** questionnaires retournés par voie postale

Ce que nous pouvons retenir :

- Une grande majorité des personnes rencontrées ou ayant répondu au questionnaire (84%) disent avoir connaissance du projet. Néanmoins, au fil des discussions, nous comprenons qu'il y a bien souvent une **confusion avec d'autres projets**, menés sur la commune ou celles voisines.
- **46 %\* des habitants semblent être indifférents ou sans avis** construit à l'égard du projet.
- **30%\* des habitants semblent en faveur du projet**. Il est à noter que, contrairement à ce que l'on pourrait penser, le positionnement des habitants vis-à-vis du projet n'est pas plus négatif au fur et à mesure que l'on se rapproche de la zone d'implantation potentielle. A titre d'exemple, dans la zone Ouest du Bourg, en covisibilité avec la zone d'études, les répondants sont plutôt favorables à ce projet.
- Il existe une **opposition locale à l'éolien** qui semble être le fait de quelques individus mais qui est omniprésente dans l'espace (panneaux) et les discours des habitants.
- À travers les échanges, mais aussi les arguments de certaines personnes opposées au projet, nous pouvons remarquer un sentiment de « ras-le-bol » vis-à-vis des équipements ou installations qu'accueille déjà le territoire (site Seveso, autoroute, LGV...)
- À la différence de certains territoires, la **population semble au fait de l'éolien** en général. Néanmoins, un tiers des répondants demande explicitement de l'information sur des sujets précis et **plus de la moitié (47 personnes) a laissé ses coordonnées** pour recevoir des réponses à ses questions et/ou participer à des temps d'échanges.



\* *Sur la base de nos échanges avec les personnes rencontrées ainsi que grâce aux retours des questionnaires, nous avons entrepris de faire une synthèse des positionnements. Ces chiffres sont à prendre avec une extrême précaution car la question de l'opinion n'a jamais été posée directement. Il s'agit soit d'une information évoquée volontairement, soit d'une interprétation de notre part.*

*Par ailleurs, ces chiffres sont également à nuancer dans la mesure où nous n'avons rencontré que 35% des personnes résidant dans les maisons auxquels nous avons frappé.*

- **Pour près de la moitié des répondants (44%), le projet éolien ne suscite aucune crainte particulière.** Ceci étant, certaines inquiétudes reviennent fréquemment : le démantèlement ; les potentielles nuisances sonores, infrasons et impacts sur la biodiversité, le risque de dévaluation immobilière (dans l'ordre d'importance selon le nombre de fois cités).
- Beaucoup de propositions ont été faites quant à **l'utilisation, par la commune, des retombées fiscales liées à un projet éolien** : celles-ci s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et des équipements de la commune de Beaune-la-Rolande (piscine, renouvellement de la voirie, rénovation de la salle des fêtes, soutien à l'installation d'une équipe médicale...)
- **7 personnes** ont déclaré être intéressées par la possibilité d'**investir dans le projet**.

*Une synthèse complète du porte-à-porte ainsi que le questionnaire et le second bulletin d'information sont disponibles en annexe.*

## Dialogue avec les services de l'État

Le 20 octobre, Total Quadran a présenté son projet lors du pôle énergie renouvelable et hydrogène organisé par la DREAL Centre Val de Loire. Cette réunion de concertation devant l'ensemble des services (et les élus) a été organisée en vue de préparer l'instruction et de faire part de remarques et commentaires de la DREAL en amont du dépôt du dossier.

## BILAN DE LA DÉMARCHE MENÉE, À CE STADE

Au moment du dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale en préfecture, nous pouvons formuler les observations suivantes :

- La démarche d'information menée à l'automne 2020 a été l'occasion d'**initier un dialogue avec la nouvelle équipe municipale**.
- Le dispositif mis en place à ce stade a permis de démontrer le souhait de Total Quadran **de se mettre à disposition du territoire pour expliquer** les enjeux et les choix qui ont été faits quant à la définition de son projet.
- La réalisation du porte-à-porte a permis de faire un point sur l'avancement du projet. Si cette action semble avoir été bien reçue, elle fait ressortir un besoin d'information auquel il conviendra de répondre dans le futur.
- Pour répondre à la mise en exergue de certaines questions ou craintes, Total Quadran a défini des **mesures d'accompagnement** au sein d'une note d'intention **vis-à-vis des habitants**. Gage de sa bonne volonté, elle l'engagera si le projet obtient les autorisations nécessaires à sa construction et son exploitation, au-delà de ses obligations réglementaires.
- Les tensions qui peuvent s'exprimer autour de ce projet sont à mettre en perspective avec, d'une part, une opposition à l'éolien due en partie au développement d'autres projets à proximité et, d'autre part, une crainte de la part de certains habitants que leur territoire devienne le lieu de « toutes les nuisances » (site Seveso, station d'épuration, autoroute, ligne LGV...)

**Le dépôt du dossier auprès des services de l'État ne signifie pas la fin du dialogue.** Afin de poursuivre dans la dynamique initiée, de nouvelles actions d'information sont d'ores et déjà planifiées :

- La distribution d'une **troisième lettre d'information** pour présenter l'implantation retenue ainsi que d'un **livret de réponses** aux principales questions soulevées durant le porte-à-porte. Celui-ci sera remis aux habitants par voie postale (ce canal de communication a été plébiscité par les répondants aux questionnaires et permet effectivement d'assurer à chacun un accès au document) et aura pour objectif de créer une base de connaissances partagées, sur le sujet complexe qu'est l'éolien, en amont des échanges prévus ou en prévision de l'enquête publique.
- Lorsque le contexte sanitaire le permettra, une **permanence publique** sera organisée afin de permettre à ceux qui le souhaitent de venir échanger en direct avec l'équipe projet.

Puis, si le parc éolien est autorisé, des propositions seront faites au territoire pour maintenir la relation établie. Certaines ont déjà été listées dans la note d'intention rédigée par l'équipe projet. À titre d'exemple, un **comité de suivi**, composé de représentants de la municipalité, des riverains et des citoyens pourra être créé afin d'assurer un suivi attentif du chantier, de l'exploitation du parc, de sa production électrique, des retombées économiques, des aspects environnementaux...

## **ANNEXES**

- Plaque de présentation de l'Agence Tact
  
- Lettre d'information n°1
- Lettre d'information n°2
- Questionnaire
  
- Protocole sanitaire
- Synthèse du porte-à-porte
  
- Note d'intention

➤ UN RENSEIGNEMENT ?

Votre interlocuteur :

QUADRAN Agence Centre Loire  
341 rue des Sables de Sary  
45770 Saran

Tél : 02 38 88 64 64  
contact.saran@quadran.fr

www.quadran.fr



QUADRAN,  
ÉNERGIES VERTES  
À 360°



Acteur majeur de la production d'électricité verte en France, Quadran est présent sur les principales sources d'énergies renouvelables : **éolien, photovoltaïque, biogaz et hydroélectricité.**

Pionnière de la transition énergétique grâce à la **complémentarité des moyens de production** et à la force de son **implantation locale**, l'entreprise participe à l'accroissement de la part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique national.

Quadran, groupe Direct Energie, a intégré **Total** en 2018. L'objectif pour le groupe : devenir la major de **l'énergie responsable** en se renforçant sur le marché de l'électricité et la production « bas carbone ».

Dans un souci **d'aménagement durable des territoires** et de création de **valeur ajoutée locale**, Quadran développe ses projets en étroite **concertation** avec les acteurs régionaux. Ses valeurs : **proximité, simplicité et responsabilité au service des territoires.**

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Le projet mené par Quadran se veut **participatif et citoyen.**

Pour ce faire, **plusieurs moyens d'échange** seront mis en place :

- La **visite d'un parc éolien** en exploitation dans la région
- Des **permanences d'information à la mairie** de Beaune-la-Rolande
- Des **bulletins d'information** comme celui-ci distribués tout au long de l'avancée du projet
- Des **groupes de travail** pourront également être mis en place, afin de travailler ensemble à l'implantation des éoliennes en fonction des contraintes à respecter, ainsi qu'une réflexion sur les mesures compensatoires
- Et pour répondre à vos questions, **contactez-nous** :
  - par e-mail : [contact.saran@quadran.fr](mailto:contact.saran@quadran.fr)
  - par courrier, au moyen du coupon ci-dessous, à l'adresse suivante :  
Quadran, 341 rue des Sables de Sary, 45770 Saran

D'avance, merci pour votre participation !



PROJET ÉOLIEN DE BEAUNE-LA-ROLANDE

Date : ..... Nom, prénom : ..... E-mail : .....

VOS QUESTIONS ET OBSERVATIONS :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Réalisation : QUADRAN, RCS Béziers 434 836 276 - Mai 2019. Crédits : photos Quadran, cartes et infographies Géoportail/SRCAE du Centre/RTE/FEF. Ne pas jeter sur la voie publique.



PROJET ÉOLIEN DE  
BEAUNE-LA-ROLANDE

Bulletin d'information n°1  
• Mai 2019

Quadran, producteur loirétain d'énergie renouvelable, étudie la possibilité de développer un parc éolien sur la commune de Beaune-la-Rolande.

Le projet s'inscrit dans une zone favorable du Schéma Régional Eolien définie par le Préfet et la Région Centre-Val de Loire, dans laquelle Quadran a déterminé une zone d'étude pour l'implantation d'éoliennes.

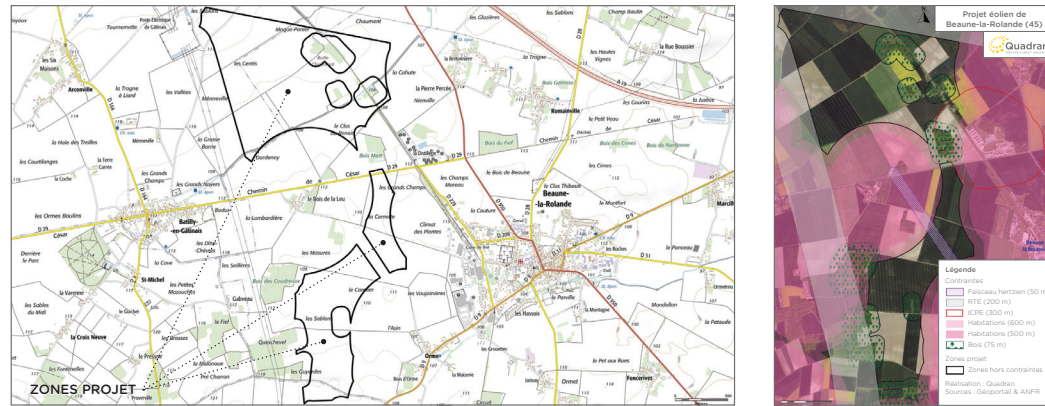
À ce jour, des promesses de bail ont d'ores et déjà été signées auprès de propriétaires fonciers des parcelles concernées.

Ce bulletin d'information que vous recevrez tout au long du projet vous permettra d'en suivre les étapes, afin que vous y soyez pleinement associés.

Nous vous en souhaitons bonne lecture !

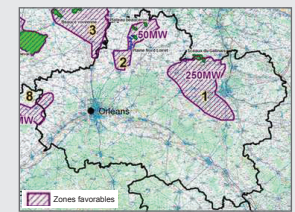
UNE RESSOURCE  
LOCALE  
POUR UN DÉVELOPPEMENT  
DURABLE





POURQUOI DES ÉOLIENNES SUR VOTRE TERRITOIRE ?

- Une zone favorable du Schéma Régional Eolien de la région Centre-Val de Loire accordé le 28 juin 2012 par le Préfet de Région et qui vise 250 MW d'éolien sur la zone 1, secteur du Montargois-Gâtinais, d'ici 2020
- Un secteur balayé par des vents propices à l'éolien
- Une zone compatible avec les enjeux locaux :
  - Respectueuse de la distance réglementaire de 500 m aux habitations
  - Compatible avec les activités et usages agricoles du site
- La possibilité d'un projet éolien participatif en ouvrant le financement du parc éolien aux acteurs locaux (citoyens, collectivités, associations, ...)
- Un projet qui participe à la transition énergétique et à l'atteinte de l'objectif de 32% d'énergies renouvelables en France à l'horizon 2030



Carte des zones de développement de l'éolien  
Source : SRCAE du Centre, juin 2012

LES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET ENVISAGÉ



- Une zone favorable pouvant accueillir **entre 4 et 6 éoliennes**
- Une hauteur et un diamètre adaptés aux enjeux et sensibilités du site et permettant d'exploiter au mieux le gisement
- Une distance minimum à 500 m des habitations, pouvant aller jusqu'à 600 m
- Une production locale d'énergie renouvelable comprise entre **25 et 38 millions de kWh** chaque année, permettant de couvrir la consommation électrique d'environ **8 500 à 12 500 habitants** chauffage et eau chaude sanitaire compris, soit l'équivalent de 6 fois la population de Beauce-la-Rolande
- Entre 8 000 et 12 500 tonnes de rejet de CO<sub>2</sub> évitées chaque année

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2018	2019	2020	2021	2022
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement des études de faisabilité du parc éolien de Beauce-la-Rolande</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réflexion sur l'implantation des éoliennes</li> <li>• Permanences publiques</li> <li>• Présentation du projet au conseil municipal de Beauce-la-Rolande et à la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépôt de l'Autorisation Environnementale, instruction et enquête publique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Positionnement du Préfet du département du Loiret sur le projet éolien de Beauce-la-Rolande</li> <li>• Recherche de financement pour la construction du parc éolien</li> <li>• Mise en place d'un projet participatif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Début de la construction du parc éolien</li> </ul>

• Les études de faisabilité techniques et environnementales ont débuté en toute fin d'année 2018 et doivent encore se poursuivre durant plusieurs mois sur l'année 2019.

L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

Elle permet d'analyser les effets du parc éolien sur le paysage et le patrimoine, et ainsi d'adapter le projet aux spécificités du territoire dans lequel il s'inscrit.

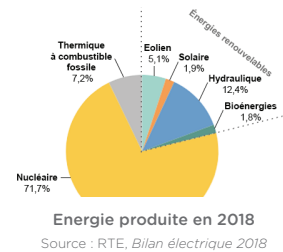
L'ÉTUDE DU MILIEU NATUREL

Un bureau d'études orléanais réalise actuellement des expertises de terrain sur la faune et la flore. Les relevés effectués permettront d'identifier et de prendre en compte les enjeux environnementaux du projet. Un inventaire des espèces animales et végétales est en cours de réalisation sur le site et ses abords.

L'ÉTUDE ACOUSTIQUE

Des sonomètres seront installés courant d'année 2019 dans les lieux-dits et villages les plus proches de la zone d'étude du projet. Des simulations seront réalisées pour déterminer l'impact acoustique du futur parc éolien sur l'environnement. Elles permettront d'apprécier les possibilités d'implantation des éoliennes au regard de la réglementation française en vigueur.

LE CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

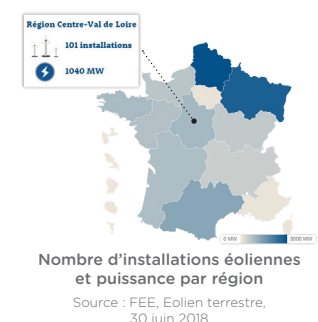


2<sup>ème</sup> gisement de vent d'Europe, la France se situe en 4<sup>ème</sup> position européenne en termes de capacités éoliennes installées avec 15 108 MW au 31 décembre 2018. L'électricité renouvelable représente **21,2% de l'électricité produite** en France en 2018, l'éolien **5,1%** avec 28 TWh produits dans l'année. (Source : RTE, Bilan électrique 2018)  
Les objectifs de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoient un fort développement des énergies renouvelables et donc de l'éolien en France : **23% d'énergies renouvelables en 2020** et **32% en 2030**.

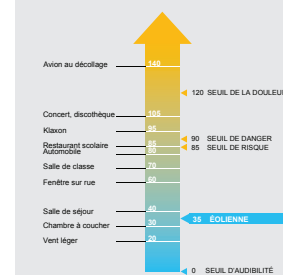
CENTRE-VAL DE LOIRE : objectif 100 % de renouvelable en 2050 !

Le parc de production de renouvelable en augmentation a permis de couvrir **13,7% de la consommation régionale en 2017**. Les objectifs régionaux concernant le développement des énergies renouvelables ont été fixés par les Schémas Régionaux Climat, Air et Énergie (SRCAE), à l'horizon 2020. **Fin 2017, la région Centre-Val de Loire atteignait 70% de ses objectifs.**

Le Centre-Val de Loire bénéficie de **conditions de vent favorables** au développement de l'éolien qui constitue la **2<sup>ème</sup> source de production électrique** dans la région, derrière le nucléaire.  
Avec 1 060 MW raccordés au 30 juin 2018, soit **8% de la puissance éolienne nationale**, la région **Centre-Val de Loire** est aux avant-postes dans ce mode de production d'énergie et se classe **4<sup>ème</sup> région éolienne** en France. (Source : FEE)  
Alors que l'équipement des plaines de la Beauce se poursuit, les projets éoliens s'étendent à présent à tous les départements de la région.



OÙ SE SITUE UNE ÉOLIENNE DANS L'ÉCHELLE DU BRUIT ?



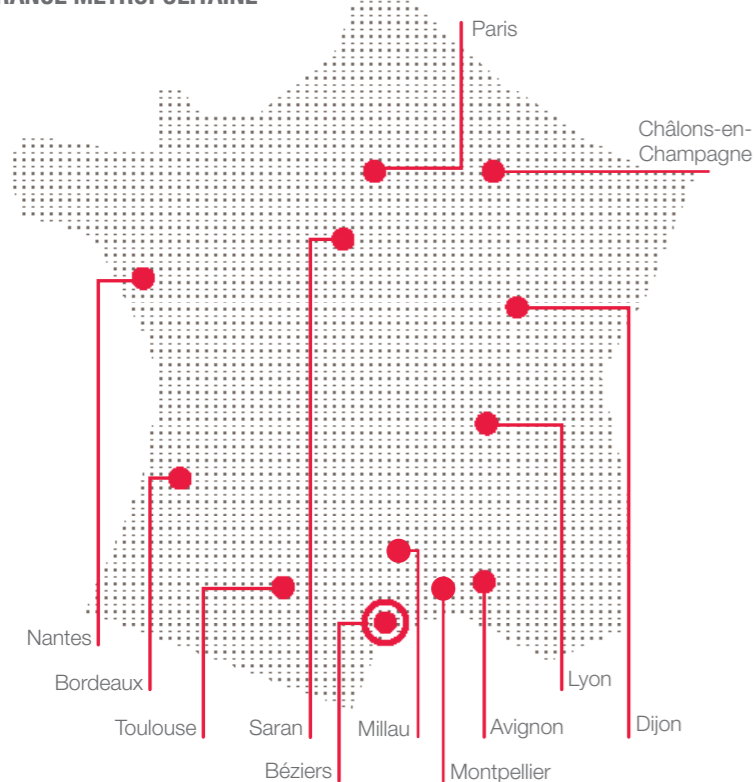
À 500 m de distance, le bruit émis par les éoliennes est généralement **inférieur à 35 décibels** : c'est **moins qu'une conversation à voix basse**.  
Les éoliennes sont aussi à l'origine d'infrasons. Les campagnes de mesures de bruit réalisées récemment par l'ANSES montrent que **ces infrasons sont émis à des niveaux trop faibles pour constituer une gêne** et encore moins un danger.  
Les projets éoliens sont soumis à la réglementation relative aux ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) qui autorise dans le voisinage une émergence sonore très stricte inférieure à 3 décibels de nuit et 5 décibels de jour par rapport au niveau sonore initial.

## TOTAL QUADRAN

Pionnier des énergies renouvelables en France, **Total Quadran**, filiale de Total, **développe, construit et exploite des moyens de production d'électricité d'origine renouvelable** (éolien, photovoltaïque, hydroélectricité) avec un fort ancrage en France métropolitaine et en Outre-Mer.

Aujourd'hui, Total Quadran exploite plus de **300 sites** de production d'énergies renouvelables totalisant plus de **900 MW** qui permettent de produire **1 765 GWh d'électricité renouvelable par an**. Cela représente l'équivalent de la consommation annuelle de près d'un million de personnes et une économie de près de **590 000 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> chaque année**. Total Quadran dispose de **16 implantations réparties sur le territoire** (France métropolitaine et Outre-Mer), qui lui permettent d'être au plus près de ses moyens de production. Total Quadran compte environ **400 salariés répartis dans ses agences et filiales**.

### FRANCE MÉTROPOLITAINE



### UN ANCRAGE LOCAL

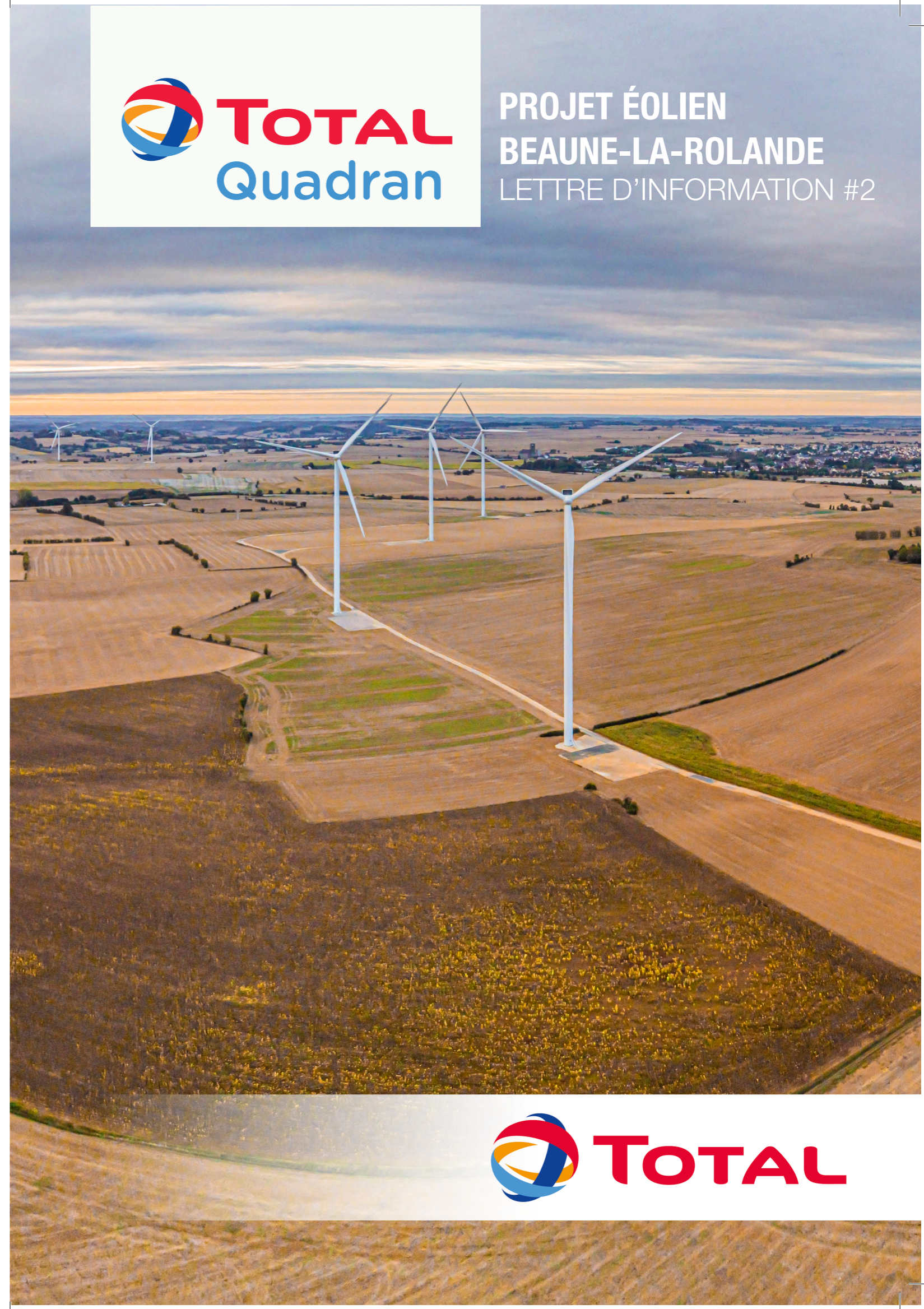
Le développement des projets se fait à partir de nos implantations régionales, **en étroite concertation avec les acteurs locaux** (élus, propriétaires fonciers, riverains, acteurs économiques, citoyens) dans un souci d'aménagement durable des territoires concernés et de création de valeur ajoutée locale, ainsi que dans le cadre du financement participatif des projets. **C'est pourquoi nous vous invitons à vous prononcer sur ce projet en répondant au questionnaire joint.**

### LA MAÎTRISE DE TOUTES LES ÉTAPES DE RÉALISATION DES CENTRALES

Total Quadran développe des centrales essentiellement pour son compte propre et met aussi son expertise, sa réactivité et la performance de ses outils à la disposition de partenaires et de tiers investisseurs pour des sites clés en main.



PROJET ÉOLIEN  
BEAUNE-LA-ROLANDE  
LETTRE D'INFORMATION #2



#### SIÈGE SOCIAL

74 rue Lieutenant de Montcabrier  
Technoparc de Mazeran - CS 10034  
34536 BÉZIERS cedex

Tél : +33 (0)4 67 32 63 30 - Fax : +33 (0)4 99 43 90 98

Mail : [contact@total-quadrان.com](mailto:contact@total-quadrان.com)

TOTAL QUADRAN, SAS au capital de 8 624 664 €  
RCS Béziers 434 836 276

#### UNE ÉQUIPE PROJET À VOTRE DISPOSITION

Loïc Leruste  
Chef de projets  
Tél : +33 (0)2 30 32 09 30

Mail : [contact.saran@total-quadrان.com](mailto:contact.saran@total-quadrان.com)

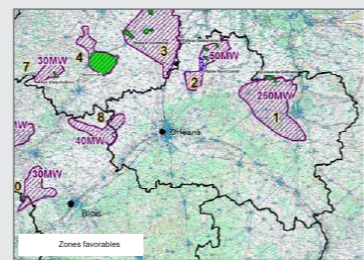
[total-quadrان.com](http://total-quadrان.com)



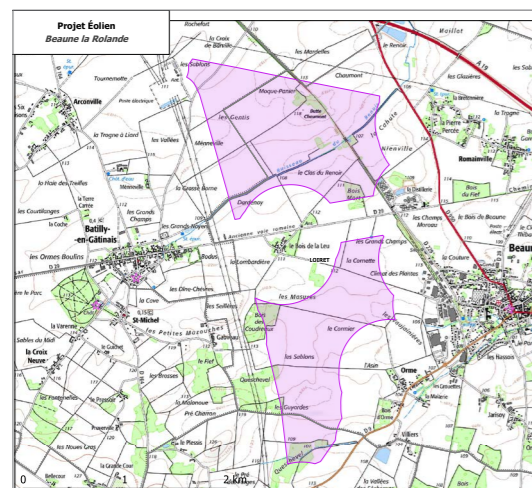


## LES RAISONS DE CE PROJET ?

1. Une zone favorable du Schéma Régional Eolien
2. Un secteur balayé par des vents propices
3. Une zone compatible avec les activités et usages agricoles du site
4. La possibilité d'un projet éolien participatif en ouvrant le financement aux acteurs locaux (citoyens, collectivités, associations, ...)
5. Participer aux objectifs fixés par la Loi de Transition Energétique de **32% d'énergies renouvelables en France d'ici 2030**.



Carte des zones de développement de l'éolien  
Source : SRCAE du Centre, juin 2012



## LES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET ENVISAGÉ

- Zone de champs entre Beaune-la Rolande et Batilly-en-Gâtinais favorable pour accueillir **entre 4 et 6 éoliennes**
- Une hauteur et un diamètre adaptés aux enjeux et sensibilités du site et permettant d'exploiter au mieux le gisement
- Une distance minimum à **500 m des habitations**
- Une production locale d'énergie renouvelable comprise entre **25 et 38 millions de kWh** chaque année, permettant de couvrir la **consommation électrique d'environ 8 500 à 12 500 habitants** chauffage et eau chaude sanitaire compris, soit l'équivalent de **6 fois la population de Beaune-la-Rolande**
- **Entre 8 000 et 12 500 tonnes de rejet de CO<sub>2</sub> évitées** chaque année

## PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

L'installation d'un **parc éolien engendre des retombées fiscales** pour la commune d'accueil, la Communauté de communes, le Département et la Région.

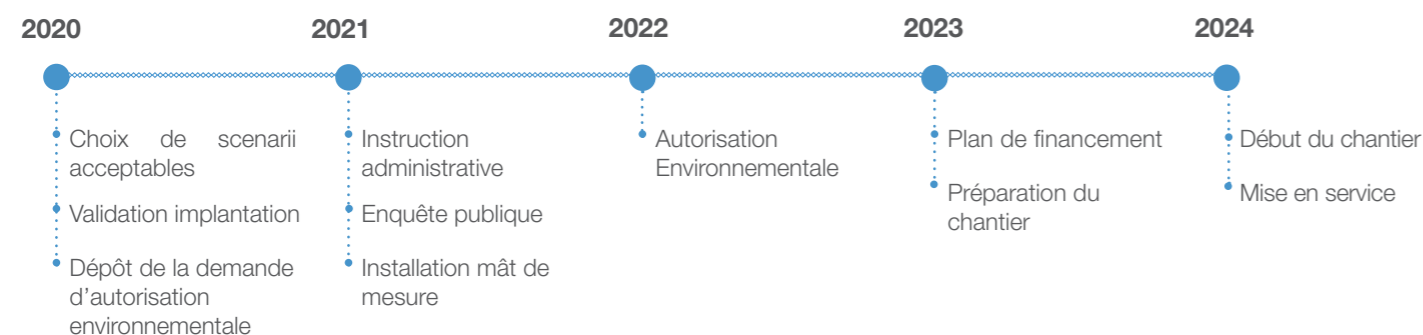
**Le parc éolien de Beaune la Rolande pourrait permettre à l'ensemble des collectivités territoriales concernées de bénéficier d'environ 100 000 € par an**, participant ainsi au renforcement de l'activité économique du territoire et de ses habitants (investissement pour des infrastructures, services, autres actions de soutien à la transition énergétique, ...).

## OÙ EN SOMMES NOUS ?

Suite aux résultats des études écologique, paysagère et acoustique présentées ci-contre, nous travaillons actuellement sur l'implantation finale des éoliennes en respectant l'ensemble des mesures préconisées. Total Quadran déposera la demande d'autorisation environnementale auprès de la Préfecture du Loiret d'ici la fin d'année.

Dans la continuité de notre démarche d'information et de concertation, nous vous invitons à nous contacter pour toute question ou remarques sur le projet.

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL



## ÉTUDE ÉCOLOGIQUE



L'Institut d'Ecologie Appliquée situé à Saint-Jean-de-Braye (45) a été mandaté pour effectuer un **inventaire des espèces animales et végétales** sur le site et ses abords pendant un an (durée d'un cycle de vie biologique). Cette étude a permis d'identifier sur la zone, des espèces potentiellement affectées comme celles du faucon crécerelle, de la pipistrelle commune, de la pipistrelle de Nathusius et de la Noctule commune.

### MESURES PRÉCONISÉES

- Un plan de bridage, limitant la vitesse de rotation des pales et qui permettra d'éviter les collisions avec les chiroptères (chauves-souris)
- Un évitement des zones à enjeux (proximités de forêt, survol, ...) et l'espacement des éoliennes réduiront le risque pour les rapaces
- Un suivi environnemental sera mis en place tout au long du projet et durant la phase d'exploitation du parc

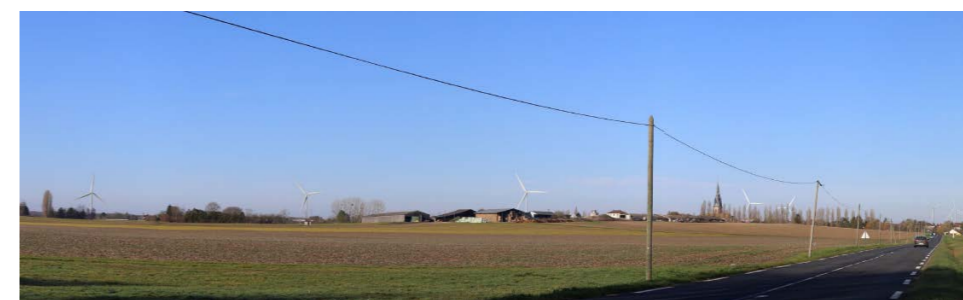


Suite à l'application de ces mesures, l'impact résiduel sur la faune et la flore est estimé comme négligeable.

## ÉTUDE PAYSAGÈRE

L'étude paysagère, réalisée par le bureau indépendant Enviroscope, permet d'identifier l'impact des éoliennes sur le paysage et le patrimoine. Ils en ont conclu que le projet de parc éolien « ne vient généralement pas perturber la vue sur les silhouettes des villages et les co-visibilités avec les monuments historiques des aires immédiates et rapprochées ».

Les co-visibilités les plus impactantes sont représentées avec les photomontages ci-dessous :



Photomontage depuis la D950 au sud de Beaune-la-Rolande à la sortie de Foncerive



Photomontage depuis le Château Saint Michel

### MESURES PRÉCONISÉES

- Covisibilité depuis le Château Saint-Michel : envisager la plantation d'arbres
- Covisibilité entre l'église et les éoliennes coté est (D950 et D9) : Limiter la hauteur des éoliennes à 150m bout de pale et le nombre d'éoliennes à 5.
- Entre Foncerive et Beaune-la-Rolande, enterrer les lignes électriques pour éviter l'effet d'accumulation visuelle.
- Pour les habitants les plus proches et/ou ayant vue sur les éoliennes : organisation d'une bourse aux plantes.

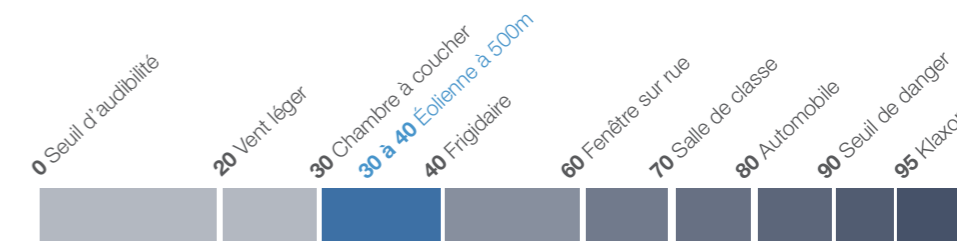
## ANALYSE ACOUSTIQUE

La réglementation française en termes de niveaux sonores est la plus stricte d'Europe ; l'émergence sonore due à l'éolienne (soit le bruit supplémentaire qu'elle peut ajouter au niveau sonore ambiant initial), doit être inférieur à 5 dB en journée et 3 dB la nuit.

Le Bureau d'Etude EREA Ingénierie a **réalisé des mesures du bruit résiduel au voisinage du projet de parc éolien**, entre mai et juin 2020, qui permettent d'établir l'état initial sonore de l'environnement. Il a ensuite modélisé la contribution sonore des éoliennes en projet afin d'estimer leur influence sur cet environnement et **a conclu que la contribution acoustique estimée est négligeable**.

30dB

bruit d'une éolienne à 500 m de distance d'une habitation



Une fois le parc éolien construit, la bonne conformité acoustique sera vérifiée à plusieurs reprises lors de sa durée de vie.

## PROJET DE PARC ÉOLIEN SUR LA COMMUNE DE BEAUNE-LA-ROLANDE

### QUESTIONNAIRE HABITANTS

Madame, Monsieur,

La lettre d'information ci-jointe explique le projet de parc éolien développé par Total Quadran sur le territoire de votre commune.

Dans une démarche d'écoute, nous vous proposons également de répondre à quelques questions. Il n'y a ni bonne ni mauvaise réponse, nous souhaitons simplement entendre et recueillir vos impressions et vos avis sur le projet.

Ainsi, nous pourrions vous fournir une information qui réponde à vos attentes et vous pourrez donner votre avis qui sera présenté au Conseil municipal à l'heure de la rédaction d'une Charte d'engagement. Celle-ci a pour objectif de répertorier les engagements en termes d'information et de maîtrise des impacts que prendra Total Quadran, pour toute la durée de vie du parc éolien, au-delà des obligations réglementaires.

Enfin, nous restons mobilisés pour répondre à toutes les interrogations que vous pourriez avoir sur le projet. Pour toute question relative au projet, n'hésitez pas à contacter Loïc Leruste ([loic.leruste@total-quadran.com](mailto:loic.leruste@total-quadran.com) / 02 30 32 09 51). Pour une question en rapport avec ce questionnaire, vous pouvez contacter Juliette Fournil ([juliette.fournil@agencetact.fr](mailto:juliette.fournil@agencetact.fr) / 06 33 15 50 47).

Nous vous remercions par avance pour votre participation.

L'équipe projet

Si vous le souhaitez, merci de nous laisser vos coordonnées :

(\*champs obligatoires)

Nom\* :

Prénom\* :

Adresse postale :

Adresse email :

Numéro de téléphone :

*En nous retournant ou en complétant vos coordonnées dans ce questionnaire, vous nous reconnaissez le droit de conserver ces données (nom, prénom, adresses postales et mail, téléphone) pour une utilisation qui sera limitée à la prise de contact (invitation aux réunions, échange téléphonique, envoi de documents d'information) dans le cadre de l'étude du projet éolien sur la commune de Beaune-la-Rolande porté par Total Quadran. Ces données ne seront accessibles qu'à nos services en interne et ne feront l'objet d'aucune autre utilisation, ni d'aucune commercialisation auprès d'entreprises tierces. Elles seront conservées 24 mois. À tout moment, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement de ces données en nous écrivant à l'adresse [contact@agencetact.fr](mailto:contact@agencetact.fr) ou par courrier à notre siège social (8, rue saint Domingue – 44200 NANTES).*

**1- Aviez-vous déjà entendu parler de ce projet de parc éolien développé par Total Quadran ?**

- Oui                       Non

**2- Si oui, comment avez-vous eu connaissance du projet ?**

- Par le précédent bulletin d'information  
 Par le bouche-à-oreille  
 Par la presse  
 Je n'avais pas connaissance du projet porté par Total Quadran  
 Autre (précisez) :

**3- Il y a-t-il des sujets particuliers sur lesquels vous souhaiteriez plus d'information ?**

- Oui                       Non

**4- Si oui, lesquels ?**

- Les objectifs de production en matière d'énergie éolienne à l'échelle régionale et nationale  
 Le fonctionnement d'une éolienne  
 Les étapes de développement d'un projet éolien (du développement à la mise en service du parc)  
 Les résultats des études menées (paysage, acoustique, biodiversité, etc)  
 Les engagements de Total Quadran pour le suivi et la maîtrise des impacts tout au long du cycle de vie du parc éolien.  
 Les retombées locales pour le territoire (retombées fiscales, recours aux entreprises locales...)  
 Autres (précisez) :

**5- Avez-vous des craintes particulières vis-à-vis de ce projet ou de l'éolien en général ?**

**6- Les retombées fiscales liées à la mise en service d'un parc éolien constituent des ressources qui bénéficient à l'ensemble des habitants d'un territoire. Concernant votre commune, avez-vous des idées de ce à quoi elles devraient être consacrées ?**

- Aménagement visant l'amélioration du cadre de vie (ex : aménagement d'un sentier, aménagement voirie piétonne ou cyclable, éclairage public, enfouissement de lignes électriques...)
- Soutien aux projets de rénovation énergétique de bâtiments communaux, aide à la réalisation de diagnostics énergétiques chez les particuliers
- Aménagement en faveur de la biodiversité (ex : création de haies, d'espaces boisés, de mares supplémentaires...)
- Soutien à des projets de transition énergétique (photovoltaïque, méthanisation, réseau chaleur...)
- Soutien à d'autres types de projets d'intérêt général
- Autre (précisez) :

**7- Seriez-vous intéressé(e) pour bénéficier d'aménagements paysagers (plantation permettant de créer des masques visuels vis-à-vis du parc éolien) dans le cadre de la « bourse aux haies » proposée par Total Quadran ?**

- Oui                       Non

**8- Pour que ce parc éolien soit aussi le vôtre, Total Quadran aimerait donner la possibilité aux citoyens intéressés d'investir dans ce parc éolien. Seriez-vous intéressé(e) ? (Vous pouvez laisser vos coordonnées pour être recontacté à ce sujet)**

- Oui                       Non

**9- Par quel moyen souhaitez-vous être tenu au courant de l'avancée du projet dans les prochains mois ?** (Selon votre réponse, merci de laisser vos coordonnées dans l'encart prévu à cet effet)

- Des bulletins d'information distribués en boîte aux lettres
- Des bulletins d'information envoyés par email
- Des supports papiers consultables en mairie
- Autre (précisez) :

**10- Seriez-vous intéressé(e) pour participer à un temps d'information et d'échanges sur le projet ?** (Si oui, merci de laisser vos coordonnées dans l'encart prévu à cet effet)

- Oui             Non

**11- Une fois le parc éolien autorisé (construction, mise en service, exploitation), quels canaux de communication souhaiteriez-vous avoir avec l'exploitant du parc ?** (cochez une case par ligne)

	Peu utile	Utile	Indispensable
• Numéro de téléphone de contact	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Adresse mail unique de contact	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Registre de remontées d'information en mairie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Mise en place d'un comité de suivi (avec les élus et riverains volontaires)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**12- A titre personnel, souhaiteriez-vous participer à un comité de suivi du parc éolien** (la première rencontre aurait lieu durant la phase chantier) ?

- Oui, je souhaiterais échanger régulièrement avec l'exploitant du parc éolien
- Non, je ne suis pas intéressé(e)
- Non, je ne pourrai pas participer (manque de temps ou autre impossibilité)

**13- Avez-vous des remarques particulières à faire remonter ?**

# PROTOCOLE SANITAIRE PORTE-À-PORTE

---

*La pandémie de coronavirus et les mesures de distance civique mises en place par le gouvernement nous poussent à revoir nos habitudes. Mais, le dialogue territorial ne doit pas être rompu pour autant. L'agence Tact a à cœur de permettre la continuité des échanges.*

*Des mesures sont donc mises en place, dans le but de garantir la sécurité de nos interlocuteurs et de nos personnels pendant les rencontres en porte-à-porte.*

Nous nous engageons à **porter des masques** et à les changer toutes les 4h



Nous nous engageons à pouvoir **fournir des masques** aux personnes qui le désirent dans le cadre de ce porte-à-porte

Nous nous engageons à respecter la **distance minimale de 1 mètre** avec chacun des interlocuteurs que nous croisons



Nous nous engageons à **rester en plein air** et à ne pas pénétrer chez nos interlocuteurs



Nous nous engageons à assurer la **désinfection de nos mains** avant et après avoir sonné à chaque habitation, ainsi qu'après chaque interaction avec un interlocuteur

Nous nous engageons à mettre à la disposition de chaque interlocuteur une **solution hydro alcoolique** s'il le souhaite



Chacun des consultants s'engage à ne pas se rendre au porte-à-porte s'il présente des symptômes associés au Covid-19



# Projet éolien de Beaune-la-Rolande

*Compte rendu du porte-à-porte riverains*



Novembre 2020

# INTRODUCTION

*Dans le cadre de l'accompagnement par l'agence Tact du projet éolien développé par Total Quadran sur la commune de Beaune-la-Rolande, Audrey BENASSI, Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Juliette FOURNIL et Romain LACOMME sont allés à la rencontre des habitants du projet, les 26, 27, 28 octobre et 13 novembre 2020.*

*La zone du porte-à-porte a été définie en collaboration avec le porteur de projet, soit la totalité de la commune de Beaune-la-Rolande.*

*Ce porte-à-porte visait à recueillir le plus finement possible l'état des perceptions des habitants du territoire vivant à proximité de cette zone d'études. Cette phase d'écoute permet d'entrer en relation directe avec les habitants, posant ainsi les bases d'une relation à pérenniser.*

## **RAPPEL : LES OBJECTIFS DU PORTE-À-PORTE**

Pour rappel ce porte-à-porte visait à :

- ❖ Informer les riverains et les habitants du projet et permettre des échanges individualisés, en prenant pour supports la lettre d'information n°2 de Total Quadran ainsi qu'un questionnaire
- ❖ Mieux appréhender l'opinion locale à travers les échanges et recueillir le ressenti des habitants
- ❖ Répondre aux principales idées reçues sur l'éolien et aux questions sur le projet
- ❖ Répertorier les sujets qui questionnent ou les points d'inquiétude
- ❖ Identifier les attentes (actuelles et futures) de la population en matière de communication et d'échange avec le porteur de projet
- ❖ Incarner le projet sur le territoire en allant à la rencontre des habitants et en se positionnant comme interlocuteur accessible et à l'écoute.
- ❖ Permettre, malgré la crise sanitaire, de donner à tous les riverains les clés de compréhension et d'analyse du projet qui se développe sur leur territoire.



# ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

## Protocole d'enquête

Le porte-à-porte a été mené à l'aide d'un questionnaire et d'une lettre d'information dédiée. Pour les personnes présentes à leur domicile lors de notre passage, il s'agissait de :

1. Se présenter et expliquer la démarche
2. Remplir le questionnaire avec eux
3. Répondre aux questions
4. Laisser la lettre d'information et/ou le questionnaire, si les personnes souhaitaient le remplir ultérieurement.

Lorsque les personnes étaient absentes, nous avons laissé dans les boîtes aux lettres le questionnaire, la lettre d'information et une enveloppe affranchie pour renvoi, afin de réduire au maximum le taux de non-réponse.



### Méthode dite « assistée »

Le porte-à porte est une méthode d'enquête dite assistée, c'est-à-dire que cela se déroule en présence d'un enquêteur qui va tenter de convaincre la personne contactée de répondre à l'enquête. Il mènera ensuite l'interview en formulant les questions, tout en apportant son soutien pour la bonne compréhension des sujets abordés.



### Méthode dite « auto-administrée »

Lorsque nous avons laissé les questionnaires en boîte aux lettres, il s'agit alors d'une méthode auto-administrée. Chaque répondant est donc seul à décider de contribuer ou non à l'enquête. Il décide seul du degré de précision/qualité de ses réponses et est responsable du renvoi du questionnaire.

# ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

## Modalités du porte-à-porte

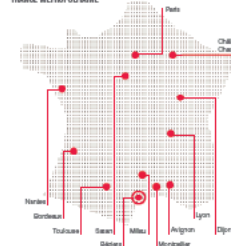


### TOTAL QUADRAN

Pionnier des énergies renouvelables en France, Total Quadran, filiale de Total, développe, construit et exploite des moyens de production d'électricité d'énergie renouvelable (éolien, photovoltaïque, hydroélectrique) avec un fort ancrage en France métropolitaine et en Outre-Mer.

Aujourd'hui, Total Quadran exploite plus de 300 sites de production d'énergies renouvelables totalisant plus de 900 MW qui permettent de produire 1 765 GWh d'électricité renouvelable par an. Cela représente l'équivalent de la consommation annuelle de près d'un million de personnes et une économie de près de 500 000 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> chaque année. Total Quadran dispose de 16 implantations réparties sur le territoire (France métropolitaine et Outre-Mer), qui lui permettent d'être au plus près de ses moyens de production. Total Quadran compte environ 400 salariés répartis dans ses agences et filiales.

### FRANCE MÉTROPOLITAINE



### UN ANCRAGE LOCAL

Le développement des projets se fait à partir de nos implantations régionales, en étroite concertation avec les acteurs locaux ( élus, propriétaires fonciers, riverains, acteurs économiques, citoyens) dans un souci d'aménagement durable des territoires concernés et de création de valeur ajoutée locale, ainsi que dans le cadre du financement participatif des projets. C'est pourquoi nous vous invitons à vous prononcer sur ce projet en répondant au questionnaire joint.

### LA MAÎTRISE DE TOUTES LES ÉTAPES DE RÉALISATION DES CENTRALES

Total Quadran développe des centrales essentiellement pour son compte propre et met aussi son expertise, sa réactivité et la performance de ses outils à la disposition de partenaires et de tiers investisseurs pour des sites clés en main.



**SÈGE SOCIAL**  
74 rue Luchement de Montebellain  
Téléphone: 03 83 33 10 00  
34036 BELLEFÈRE cedex  
Tél : +33 (0)3 83 33 10 00 - Fax : +33 (0)3 83 43 93 00  
Mail: [contact@total-quadran.com](mailto:contact@total-quadran.com)

**UNE ÉQUIPE PROJET À VOTRE DISPOSITION**  
Loïc Leruste  
Chef de projet  
Tél : +33 (0)3 33 33 00 00  
Mail: [contact.sauvebois@total-quadran.com](mailto:contact.sauvebois@total-quadran.com)

[total-quadran.com](http://total-quadran.com)



La lettre d'information élaborée par Total Quadran a servi de support aux échanges. Elle a systématiquement été remise aux personnes rencontrées.

*La lettre d'information est disponible en annexe de ce document.*



## PROJET DE PARC ÉOLIEN SUR LA COMMUNE DE BEAUNE-LA-ROLANDE

### QUESTIONNAIRE HABITANTS

Madame, Monsieur,

La lettre d'information ci-jointe explique le projet de parc éolien développé par Total Quadran sur le territoire de votre commune.

Dans une démarche d'écoute, nous vous proposons également de répondre à quelques questions. Il n'y a ni bonne ni mauvaise réponse, nous souhaitons simplement entendre et recueillir vos impressions et vos avis sur le projet.

Ainsi, nous pourrions vous fournir une information qui répond à vos attentes et vous pourrez donner votre avis qui sera présenté au Conseil municipal à l'heure de la rédaction d'une Charte d'engagement. Celle-ci a pour objectif de répertorier les engagements en termes d'information et de maîtrise des impacts que prendra Total Quadran, pour toute la durée de vie du parc éolien, au-delà des obligations réglementaires.

Enfin, nous restons mobilisés pour répondre à toutes les interrogations que vous pourriez avoir sur le projet. Pour toute question relative au projet, n'hésitez pas à contacter Loïc Leruste ([loic.leruste@total-quadran.com](mailto:loic.leruste@total-quadran.com) / 02 30 32 09 51). Pour une question en rapport avec ce questionnaire, vous pouvez contacter Juliette Fournil ([Juliette.fournil@agenctact.fr](mailto:Juliette.fournil@agenctact.fr) / 06 33 15 50 47).

Nous vous remercions par avance pour votre participation.

L'équipe projet

Si vous le souhaitez, merci de nous laisser vos coordonnées :  
(\*champs obligatoires)

Nom\* :  
Prénom\* :

Adresse postale :

Adresse email :  
Numéro de téléphone :

En nous retournant ou en complétant vos coordonnées dans ce questionnaire, vous nous reconnaissez le droit de conserver ces données (nom, prénom, adresses postales et mail, téléphone) pour une utilisation qui sera limitée à la prise de contact (invitation aux réunions, échange téléphonique, envoi de documents d'information) dans le cadre de l'étude du projet éolien sur la commune de Beaune-la-Rolande porté par Total Quadran. Ces données ne seront accessibles qu'à nos services en interne et ne feront l'objet d'aucune autre utilisation, ni d'aucune commercialisation auprès d'intervenants tiers. Elles seront conservées 24 mois. À tout moment, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement de ces données en nous écrivant à l'adresse [contact@agenctact.fr](mailto:contact@agenctact.fr) ou par courrier à notre siège social (8, rue saint Dominique - 44300 NANTES).

Selon les personnes rencontrées, nous n'avons pas toujours pu répondre à la totalité des questions. Quand nous le jugions pertinent, nous avons privilégié l'écoute, les échanges et la pédagogie rendus possibles par la rencontre en direct plutôt que de chercher à « forcer » des réponses.

*Le questionnaire est disponible en annexe de ce document.*

# ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

## Modalités de l'enquête

### DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES ET SANITAIRES PARTICULIÈRES

Le porte-à-porte de Beaune-la-Rolande a été marqué par une **météo défavorable**. En effet, le mardi 27 octobre une pluie incessante et un vent très fort ont rendu difficiles les conditions de rencontre. De nombreux habitants n'ont pas souhaité remplir le questionnaire avec nous, ni même sortir de chez eux, à cause des intempéries. Dans ces conditions, le mitage résidentiel qui caractérise la commune, avec des maisons éparpillées dotées de grandes cours, n'a pas favorisé la communication avec les habitants.







L'annonce, mercredi 28 octobre, d'un confinement généralisé sur le territoire français, nous a obligé à mettre fin à notre mission plus tôt que prévu. Dans le souci de continuer notre mission d'information, nous avons réalisé un « boitage » sur le reste de la commune : nous avons distribué en boîte aux lettres, et ce sans sonner, la lettre d'information et le questionnaire accompagné d'une enveloppe affranchie le jeudi 29 octobre jusqu'à 14h et le vendredi 13 novembre.

Dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID 19, nous avons mis en place un protocole spécifique afin de réaliser ce porte-à-porte en toute sécurité. Nous avons également ce protocole à disposition pour les personnes qui auraient souhaité le consulter.

**AGENCE**  
**tact**

### PROTOCOLE SANITAIRE PORTE-À-PORTE

*La pandémie de coronavirus et les mesures de distance civique mises en place par le gouvernement nous poussent à revoir nos habitudes. Mais, le dialogue territorial ne doit pas être rompu pour autant. L'agence Tact a à cœur de permettre la continuité des échanges.  
Des mesures sont donc mises en place, dans le but de garantir la sécurité de nos interlocuteurs et de nos personnels pendant les rencontres en porte-à-porte.*

-  Nous nous engageons à **porter des masques** et à les changer toutes les 4h
-  Nous nous engageons à pouvoir **fournir des masques** aux personnes qui le désirent dans le cadre de ce porte-à-porte
-  Nous nous engageons à respecter la **distance minimale de 1 mètre** avec chacun des interlocuteurs que nous croisons
-  Nous nous engageons à **rester en plein air** et à ne pas pénétrer chez nos interlocuteurs
-  Nous nous engageons à assurer la **désinfection de nos mains** avant et après avoir sonné à chaque habitation, ainsi qu'après chaque interaction avec un interlocuteur
-  Nous nous engageons à mettre à la disposition de chaque interlocuteur une **solution hydro alcoolique** s'il le souhaite

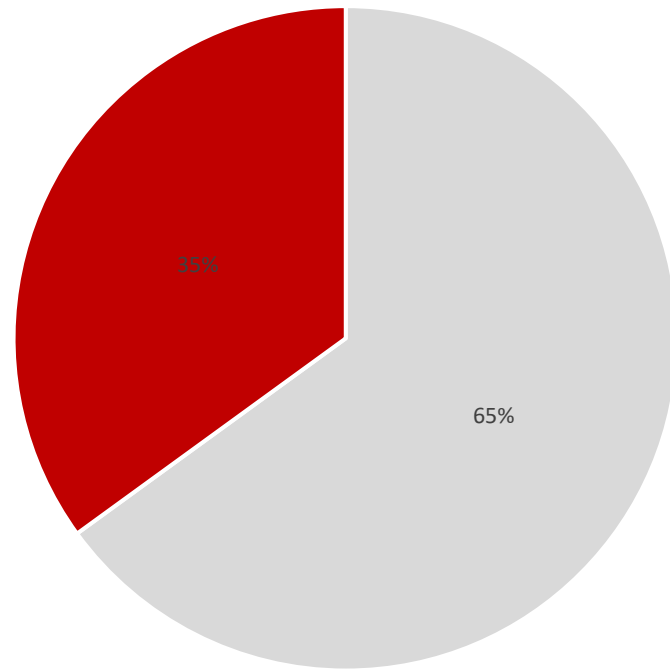
Chacun des consultants s'engage à ne pas se rendre au porte-à-porte s'il présente des symptômes associés au Covid-19

Pour toute question, vous pouvez nous contacter à [contact@agencetact.fr](mailto:contact@agencetact.fr)

# PROFIL DES RÉPONDANTS



Parmi les 1059 habitations du périmètre défini pour le porte-à-porte nous avons distribué le document auprès de 993 habitations. Nous avons frappé à 452 portes (hors boitage), 159 personnes nous ont ouvert leur porte, **soit 35%**.



■ Lettre d'information laissée en boîte aux lettres ■ Personnes rencontrées

Durant ce porte-à-porte, nous avons frappé **à 452 portes dont 159 nous ont été ouvertes** ce qui a permis des échanges en direct avec les habitants. Lors de ces derniers, **46 questionnaires** ont pu être remplis, soit 22% des personnes rencontrées. Comme précisé précédemment, les conditions météorologiques et sanitaires n'étaient pas réellement propices à de longues discussions : une grande partie des personnes rencontrées, notamment, a préféré prendre l'information et les documents afin de répondre au questionnaire lorsqu'elle le souhaiterait.

Néanmoins, au regard de notre expérience, du contexte et des vacances scolaires (plusieurs maisons semblaient totalement fermées), ce **taux de rencontre (35%)** est relativement satisfaisant. Cela s'explique également par les créneaux privilégiés pour ce type d'opération (déjeuner, fin d'après midi/début de soirée).

Certaines habitations n'ont pas pu être touchées par le porte-à-porte à cause de difficultés d'accès (chien, grand portail fermé, absence de sonnette) ou d'absence de boîte aux lettres. Les documents ont été laissés quand un doute sur l'état de l'habitation existait et que la maison avait une boîte aux lettres).

*La démarche d'information en porte-à-porte semble avoir été appréciée, avec un grand nombre de personnes satisfaites de recevoir de l'information sur le projet.*

Du fait de la situation sanitaire et de l'annonce d'un confinement généralisé, une grande partie de la zone a du être couverte par **une opération de boitage, soit 541 habitations**.

A ce jour (20 novembre 2020), nous avons reçu **28 questionnaires supplémentaires par voie postale**.

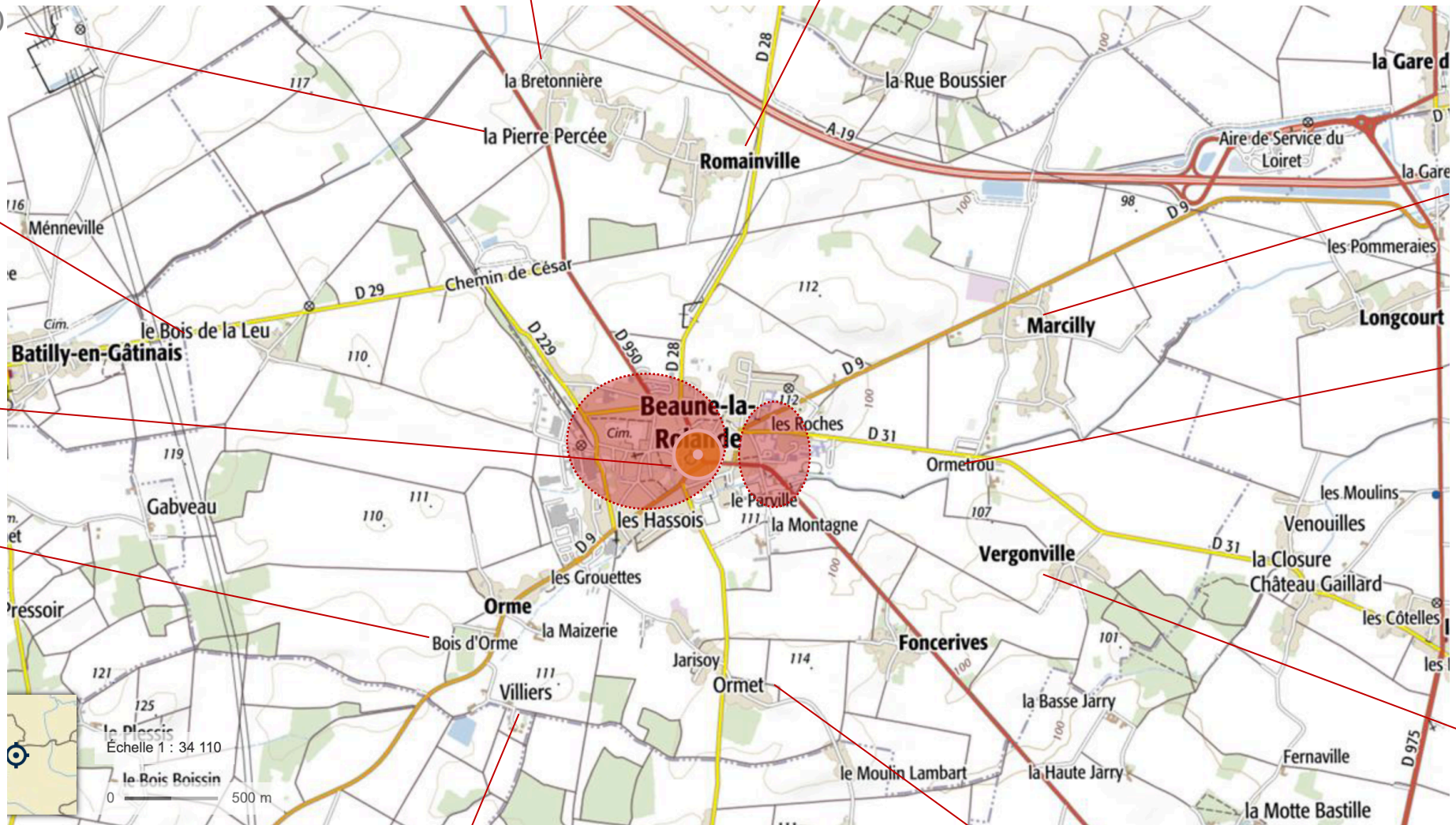
# Les habitants rencontrés

La Bretonnière (Romainville)  
9 pers. rencontrée sur 32

Romainville  
14 pers. rencontrée sur 40

La Rue Boussier (Egry)  
3 pers. rencontrée sur 8

La Pierre Percée (Romainville)  
3 pers. rencontrée sur 9



Marcilly  
26 pers. rencontrée sur 83

Ormetrou  
1 pers. rencontrée sur 2

Vergonville  
3 pers. rencontrée sur 17

Le Bois de la Leu  
0 pers. rencontrée sur 9

Beauce-la-Rolande  
54 pers. rencontrée sur 136  
Ainsi que 541 boitage (zone en rouge sur la carte)

Bois d'Orme  
1 pers. rencontrée sur 5

Les Hassois  
1 pers. rencontrée sur 12

La Maizerie  
3 pers. rencontrée sur 5

Les Grouettes  
1 pers. rencontrée sur 2

Orme  
16 pers. rencontrée sur 27

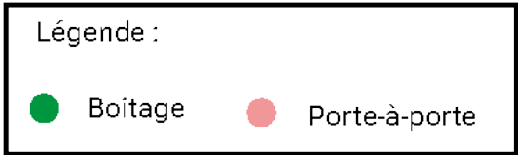
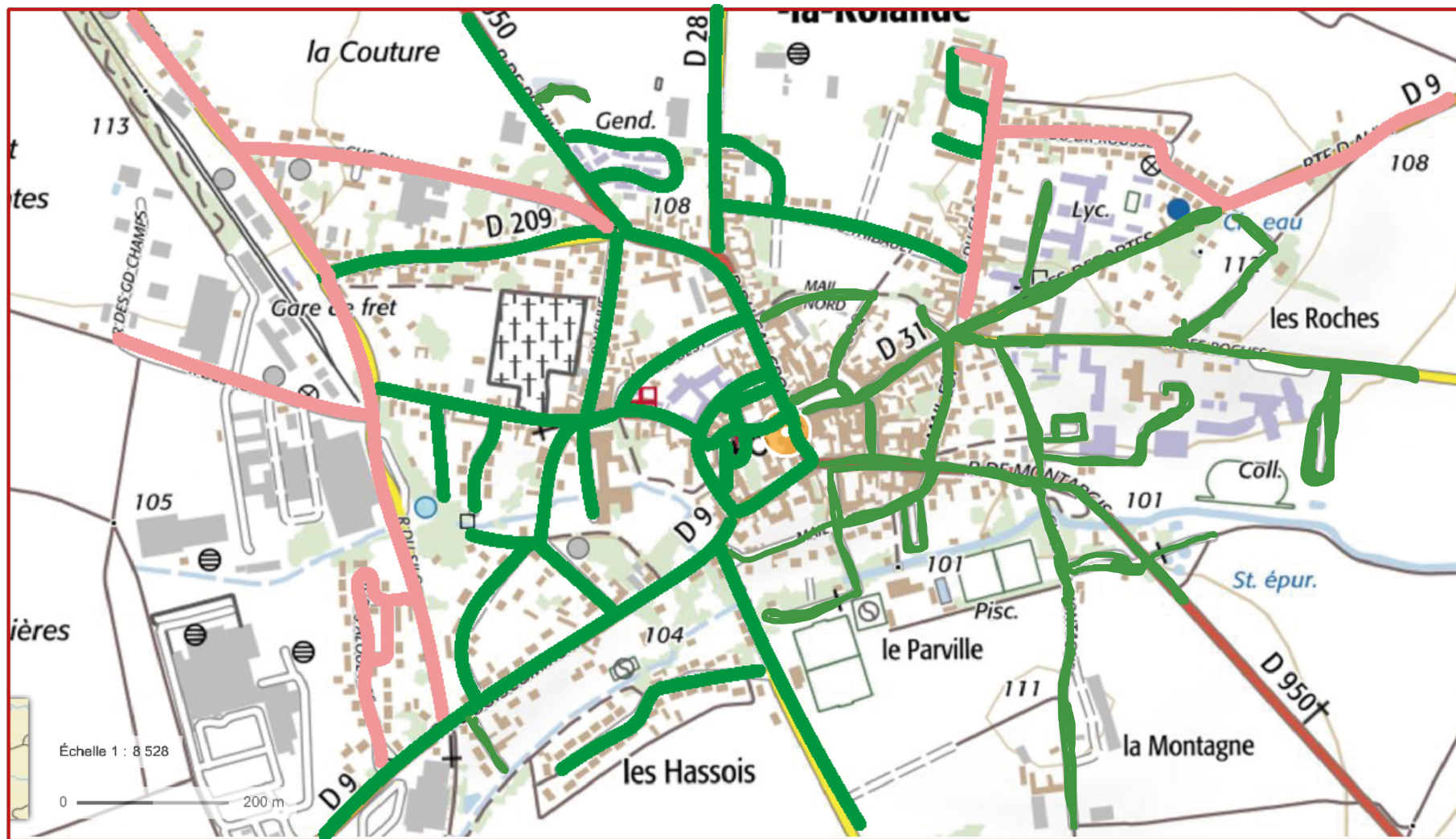
Villiers  
3 pers. rencontrée sur 6

Jarisois  
10 pers. rencontrée sur 20

Ormet  
2 pers. rencontrée sur 16

Foncerives  
6 pers. rencontrée sur 20

# Focus sur les rues du bourg de Beaune-la-Rolande

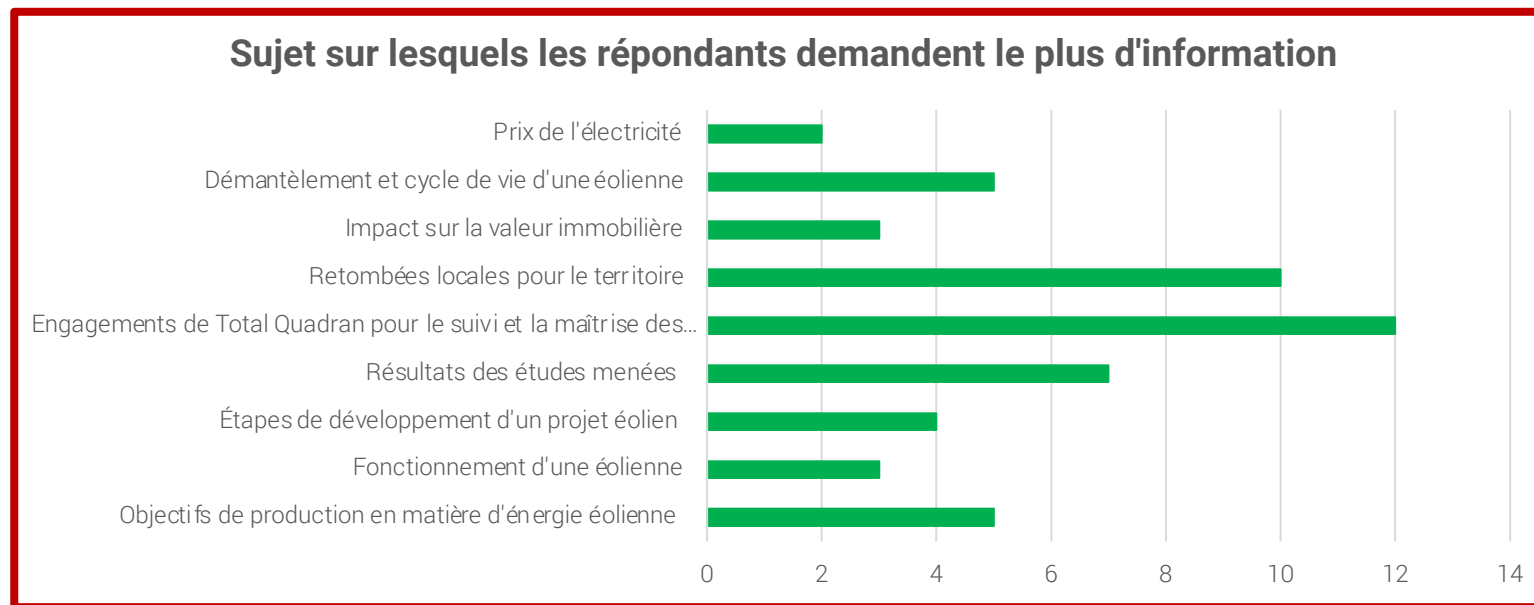


# PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

## Les sujets à approfondir

36% des répondants au questionnaires demandent à recevoir de l'information supplémentaire sur des questions relatives au projet et à l'éolien en général. Des sujets en particulier étaient listés au sein du questionnaire, mais la possibilité était laissée d'en ajouter.

A noter : Le questionnaire semble avoir été un support adapté afin de capter une frange de la population qui souhaitait simplement avoir plus d'information sur ce projet : en effet, 46% des personnes qui ont retourné le questionnaire l'ont fait sans formuler d'avis.



**47 personnes** ont laissé leur coordonnées pour recevoir plus d'information, et/ou éventuellement participer à des temps d'échange.

« Quelle est la durée de vie d'une éolienne et qu'est ce qui est recyclable dans une éolienne ? »

« Y aura-t-il des retombées sur l'emploi ? »

« Quel sera l'impact sur le coût du kW ? »

# PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

## Une demande d'information qui ne répond pas forcément à des craintes

**Pour près de la moitié des personnes interrogées, le projet éolien ne suscite aucune crainte particulière.**

Les sujets pouvant provoquer des inquiétudes relèvent des externalités négatives potentielles d'un parc éolien en fonctionnement.

La principale crainte qui revient dans les discours des habitants est celle de nuisances liées au bruit des éoliennes, ou les infrasons qu'elles pourraient produire.

Dans ce même registre, et suite à des problèmes causés par l'installation d'une antenne relais sur le château d'eau de Beaune-la-Rolande, les riverains nous ont fait part de la peur de subir des perturbations sur la réception de la télévision.

Cependant, deux craintes sont à recouper avec une volonté d'être informé ou constitué, d'une certaine façon, le symptôme d'une mauvaise information : la dévaluation immobilière et le démantèlement.

*« Il paraît que ce n'est pas bon pour le réseau TV ? »*

*« Cela fait baisser le prix de l'immobilier, nous on nous a dit - 30% »*

## Les moyens d'information et de communication à privilégier

### **Les canaux d'information**

La plupart des répondants ont déclaré préférer des **supports papier par voie postale** pour recevoir de l'information.

Néanmoins, des canaux de communication comme une adresse mail contact, un numéro de téléphone permettant une liaison avec l'exploitant ainsi qu'un registre de questions déposés en mairie, sont également souhaités par d'autres.

### **Des temps d'échanges à prévoir**

26 personnes se sont dit enclines à participer à des temps d'échanges en direct avec l'équipe projet (permanence d'information) à propos du projet et de son avancement, même si plus de personnes ont laissé leur coordonnées afin d'être recontactées ou recevoir de l'information.



**6 personnes** se sont portées volontaires afin de faire partie d'un comité de suivi durant les phases de construction et d'exploitation.

**12 personnes** ont jugé utile, voire indispensable la mise en place d'une telle instance.

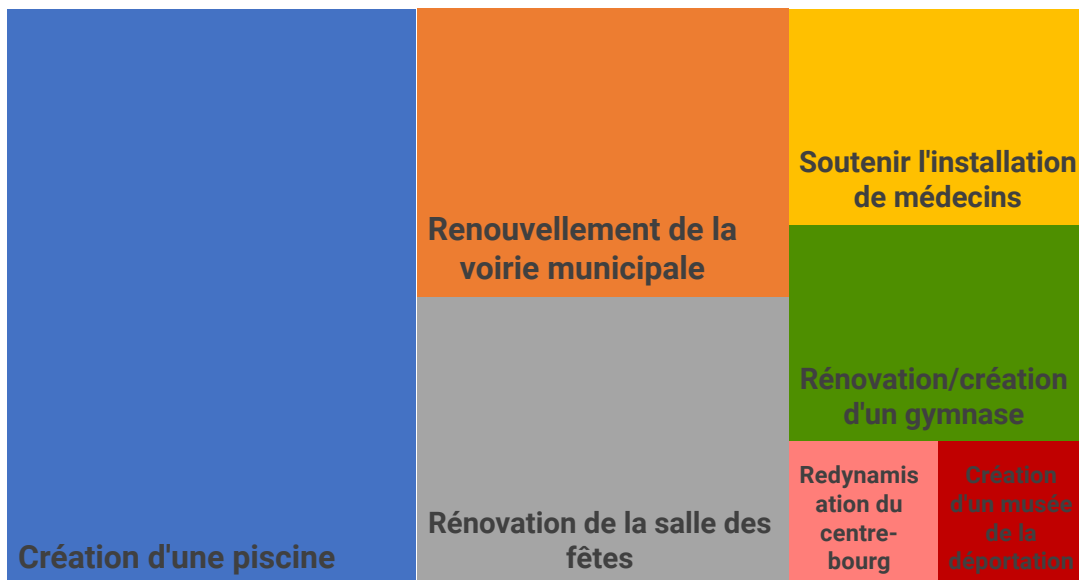


# PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

## Des habitants en demande d'équipements municipaux

La plupart des répondants s'est montrée très intéressée par la question de l'utilisation des retombées fiscales d'un tel projet par la commune.

La plupart des idées s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et des équipements de la commune de Beaune-la-Rolande. L'aménagement le plus représenté est la demande de création d'une piscine municipale, omniprésente dans les discours des habitants.



**11 personnes** se sont déclarées intéressées pour bénéficier d'aménagements paysagers tel que proposé par le biais de la « bourse aux arbres ».



**7 personnes** se sont déclarées intéressées par la possibilité d'investir dans le parc éolien.

# PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS issus des contributions récoltées pendant le porte-à-porte

Lors du porte-à-porte et au-delà des questions posées dans le questionnaire, nous avons aussi pu recueillir d'autres informations de la part des personnes avec qui nous avons discuté. S'il peut sembler réducteur de chercher à aboutir à une stricte quantification sur le mode « pour ou contre », des tendances se dessinent néanmoins. Celles-ci n'ont pas pour but d'être mises au rang de vérités générales mais peuvent être résumées comme suit.

## Une confusion avec les projets voisins

85% des personnes rencontrées et des répondants au questionnaire disent avoir connaissance du projet. Or, nous notons, au fil des discussions, **une certaine confusion** avec le projet mené par la SICAP sur la commune, voire celui porté par la société Abowind sur les communes d'Egry et de Barville-en Gâtinais.

55% des répondants déclarent avoir été mis au courant du projet par le bouche-à-oreille. Beaucoup d'entre eux précisent qu'ils ont été informés par certaines personnes, qui s'opposent fortement à tout projet éolien sur le territoire.

Cette confusion et les modes de circulation de l'information renforcent l'intérêt du porte-à-porte mandaté par Total Quadran, dans la mesure où elle a permis d'incarner le projet sur le territoire, lequel est marqué par une concurrence entre des développeurs dont les pratiques en matière d'information et de concertation diffèrent. Cela a d'ailleurs été souligné à de multiples reprises par les personnes rencontrées qui nous ont remercié de les avoir informés et d'avoir pris le temps de répondre leurs questions.

## Des riverains favorables au projet

De nombreux riverains, résidant principalement dans la zone du bourg, tournée vers le projet, se sont **déclarés favorables** au projet qui va, selon eux, **dans le sens de la transition écologique**. Ces personnes ont fait appel à la notion d'intérêt général et considèrent que les impacts locaux sont marginaux.

## Une majorité indifférente ou indécise

Pour autant, il ne faut pas négliger la part importante de réactions indifférentes quant à ce développement éolien local. Presque **un tiers des personnes interrogées ont signalé leur indifférence** à propos de ce projet de développement éolien.

**Certaines personnes rencontrées n'étaient pas du tout intéressées pour échanger sur le projet.** Les personnes ayant répondu ainsi ont toutes pour point commun de ne pas se sentir concernées par le projet pour diverses raisons (distance, déménagement, résignation) et y portent ainsi que très peu d'attention : « *ça ne m'intéresse pas, je suis pas pour et pas contre, je n'ai pas d'avis et je m'en fiche, comme ça je suis clair avec vous* ».

Parmi les habitants qui n'ont pas formulé d'avis, une partie d'entre eux avait des questions et/ou des inquiétudes vis-à-vis du projet. **La plupart de ces personnes souhaitent se renseigner, lire la lettre d'information, en parler autour d'eux, avant de se prononcer.** Dans ces cas-là, les initiatives d'un porte-à-porte mais surtout le questionnaire et la possibilité de participer à des temps d'échanges, pour faire connaître le projet ont été très appréciés.

## Une opposition visible dans l'espace et les discours

Près d'un tiers des habitants rencontrés ou ayant répondu au questionnaire s'est dit défavorable au développement éolien sur la commune.

**La plupart s'appuie sur un sentiment de saturation des nuisances, liées à l'éolien ou non :** « *On va avoir notre lot dans la région avec la ligne LGV, l'usine de goudron et maintenant les éoliennes* ». Ces personnes ne remettent pas en cause l'utilité de l'éolien dans la transition énergétique mais leur présence sur leur territoire résidentiel provoque un rejet.

Cependant, **certains habitants sont idéologiquement opposés aux éoliennes** qui sont considérées comme « des pièges à con » et ne produiraient pas assez d'électricité. Il s'agit peut-être d'une trace de l'influence des associations locales d'opposants.

# **PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS** issus des contributions récoltées pendant le porte-à-porte

## **Des avis qui ne sont pas influencés par le lieu d'habitation**

Même s'il est certain que les habitants résidant à l'est de la commune semblent moins intéressés par le projet, l'avis des habitants semble davantage déterminé par leur réseau de relation, que découler directement de la distance avec la zone d'études et les futures éoliennes.

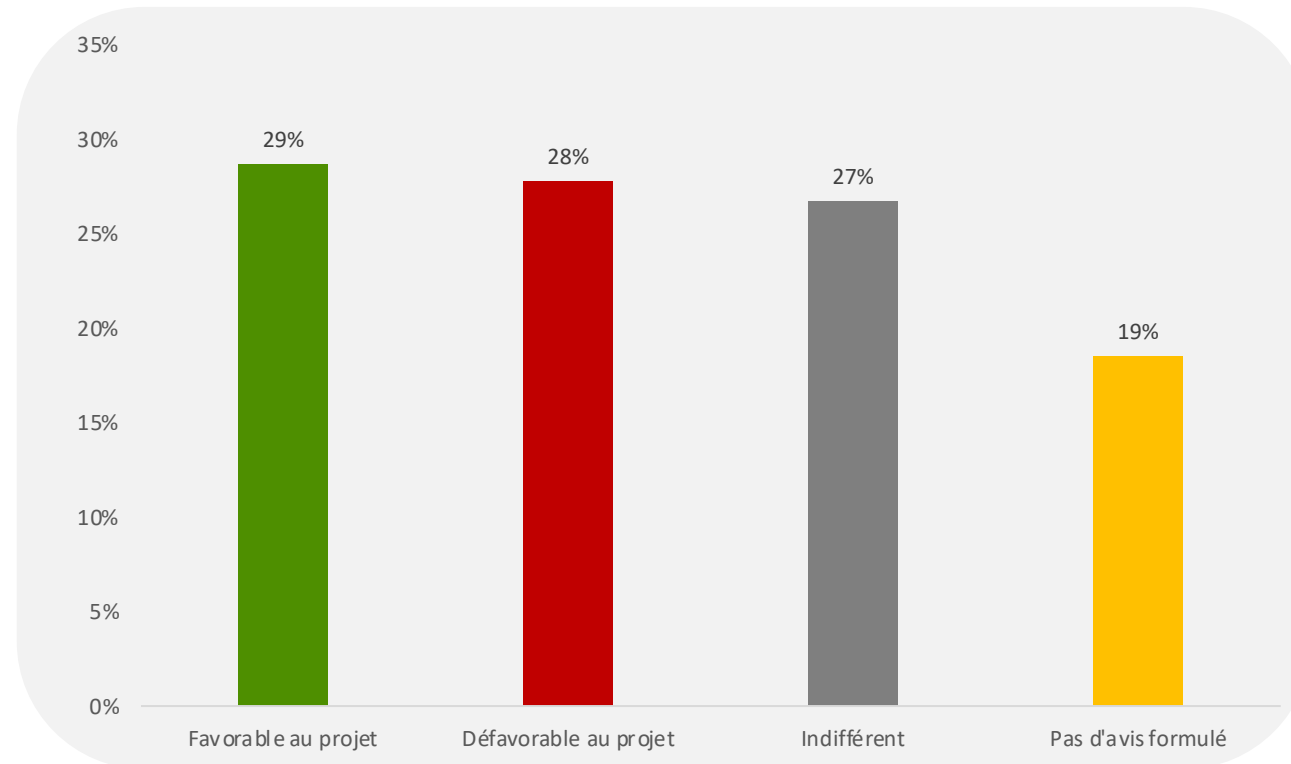
Ainsi, on retrouve quelques unes des personnes très favorables au projet y compris dans des zones très proches de l'implantation finale, par exemple le lotissement situé au sud ouest du bourg.

Et au contraire, nous remarquons que la fréquentation de personnes opposées au projet, comme voisin ou dans son cercle personnel, a parfois plus d'influence que la proximité aux futures éoliennes et le fait d'anticiper des impacts à titre personnel. Certains s'inscrivent en effet davantage dans une logique de soutien à ces personnes que dans une optique d'argumentation sur le fond.

## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS issus des contributions récoltées pendant le porte-à-porte

Ainsi, sur la base de nos échanges avec les personnes rencontrées ainsi que grâce aux retours des questionnaires, nous avons entrepris de faire une synthèse des positionnements. Une nouvelle fois, **ces chiffres sont à prendre avec une extrême précaution** car la question de l'opinion n'a jamais été posée directement. Il s'agit soit d'une information évoquée volontairement, soit d'une interprétation de notre part.

Par ailleurs, ces chiffres sont également à nuancer dans la mesure où nous n'avons rencontré que 35% des personnes résidant dans les maisons auxquelles nous avons frappé.



Lecture :

- Favorable : la personne a indiqué ou écrit spontanément le fait d'être en faveur du projet
- Défavorable : la personne a indiqué ou écrit spontanément le fait d'être opposé au projet
- Indifférent : la personne a indiqué ou écrit spontanément ne pas être intéressé ou être indifférent au projet
- Pas d'avis formulé : la personne n'a pas fait part de son positionnement quant au projet et n'a laissé aucun signe nous permettant de déceler cela.

# CONCLUSIONS

Ce que nous pouvons retenir de ce porte-à-porte :

- **In fine, les habitants n'ont pas connaissance du projet** (confusion avec le projet mené par une autre société sur le territoire de la commune).
- La population semble avoir été, même lorsqu'elle est opposée, **intéressée par cette démarche d'information, et nous l'a fait savoir**. Plus de la moitié des répondants ont laissé leurs coordonnées afin de recevoir de l'information ou d'être recontactée pour participer à des temps d'échanges.
- Un territoire qui ne découvre pas l'éolien : contrairement à ce que nous pouvons observer dans d'autres territoires, **la population rencontrée paraît informée sur le sujet de l'éolien. Cependant, une frange non négligeable des répondants est dans l'attente de réponses à ses questions**.
- Une **opinion favorable** plus importante que celle que nous aurions pu anticiper.
- Il existe une **opposition locale à l'éolien** qui semble être le fait de quelques individus mais qui est omniprésente dans l'espace (panneaux) et les discours des habitants.
- Si une partie de celle-ci semble être idéologique, une autre s'appuie également sur des **arguments paysagers et un sentiment de « saturation »** afin de critiquer cet aménagement. Il est à noter que souvent ce sentiment de saturation ne fait pas forcément référence à la présence d'autres parcs en exploitation ou en projet mais aussi aux autres équipements ou installations qu'accueille déjà le territoire (site Seveso, autoroute, LGV, ...)

Néanmoins, ces résultats sont à prendre avec précaution : cette rencontre constitue la découverte du projet pour beaucoup, **la tendance observée à ce stade ne préjuge pas d'un positionnement futur**. Il est en effet difficile de se positionner sur un sujet qu'on ne connaît pas encore. **Ces observations confirment donc l'intérêt de la démarche initiée avec ce porte-à-porte.**

Nous recommandons, pour faire suite à ce temps fort, et ainsi démontrer les capacités d'écoute et de mise à disposition de l'équipe projet :

- ❖ de faire un **retour à l'équipe municipale** afin de rendre compte des enseignements de cette phase d'écoute et de **prendre des mesures** pour y répondre.
- ❖ de revenir vers les citoyens. Ces derniers ont pris le temps de nous répondre, il est donc important qu'ils aient un retour sur l'avancement du dossier et des réponses aux questions soulevées pendant ce porte-à-porte ou au sein des questionnaires. Au vu du contexte sanitaire actuel, ce retour pourra prendre la forme, dans un premier temps, d'un **bulletin d'information distribué en boîte aux lettres**. Lorsque cela sera permis, il pourrait être bon de prévoir **un temps d'échanges en direct** (permanence publique) durant lequel les habitants qui le souhaitent pourront venir s'informer ou faire part des interrogations restées en suspens. Cela permettra de maîtriser l'information qui circule sur ce projet localement, les opposants étant présents, eux, au quotidien.

# NOTE D'INTENTION

Mesures d'accompagnement suite au porte-à-porte

De la part Total Quadran vis-à-vis du parc éolien de Beaune-la-Rolande

*Novembre 2020*



*Dans le cadre du développement d'un projet éolien sur la commune de Beaune-la-Rolande, l'équipe projet de Total Quadran a décidé de mettre en place, avec l'aide de l'agence Tact, un dispositif d'information et de concertation afin d'associer les parties prenantes à ce projet et leur permettre de s'exprimer à ce sujet.*

*Ce document vise à recenser des propositions de mesures de la part de Total Quadran en réponse aux retours du porte-à-porte.*

*Dans une première partie, le porte de projet a réalisé qu'une partie des craintes et demandes des habitants était liée à un manque d'information quant au projet et ses impacts potentiels (biodiversité, acoustique...). Ces problématiques ont déjà été traitées lors de l'étude d'impact et une première action consiste simplement à communiquer davantage sur les résultats des études et les mesures prises. Ces propositions de mesures qui seront soumises à la DREAL, pourront évoluer suite au traitement du dossier. Nous les rappelons ci-dessous.*

*Dans une seconde partie, le porteur de projet propose divers engagements d'actions en vue de répondre aux retours des habitants. Ces actes de communication auront lieu soit durant l'instruction, soit ultérieurement dans le cas d'un avis favorable d'autorisation environnementale.*

*La version finale de cette note d'intention sera insérée au dossier de demande d'autorisation, instruit par les services de l'État et pourra ainsi être pour tout ou partie repris dans l'arrêté d'autorisation pris par le Préfet, si celui-ci le juge opportun.*

*NB : La situation actuelle empêchant les rencontres avec du public, la permanence d'information n'a pas encore pu avoir lieu. Le document pourra être amendé à cette occasion au besoin et sera alors remis, dans une nouvelle version, ultérieurement*

## RAPPEL DES MESURES LIÉES AUX RÉSULTATS DES ÉTUDES (SUIVI ET MAITRISE DES IMPACTS)

---

### Acoustique :

- Mise en place d'un **plan de fonctionnement des éoliennes garantissant un niveau d'émergence inférieur ou égal à 5 décibels le jour et 3 décibels la nuit** : un plan de bridage nocturne sera effectif sur 2 éoliennes
- Réalisation d'une **campagne de mesure de réception acoustique** à la mise en service du parc : des ajustements seront mis en place si cela est nécessaire

### Biodiversité :

- En phase chantier :
  - Traitement des espèces exotiques envahissantes si elles apparaissent durant cette période
  - Mise en place **d'un suivi et d'accompagnement du chantier par un écologue** : l'équipe projet s'engage à suivre ses recommandations
  - **Adaptation du planning des travaux** : ceux-ci seront réalisés en dehors de la période de nidification de certaines espèces
  - Éviter toute attractivité pour l'avifaune et les chiroptères sur les plateformes des éoliennes
- Durant l'exploitation :
  - Mise en place d'un **suivi écologique des rapaces de plaine**
  - Mise en place d'un **suivi de mortalité des espèces** à la mise en service du parc et durant ses années de fonctionnement
  - Mise en place d'un **suivi et protection des nids de Busard Saint-Martin** autour du parc éolien
  - **Adaptation du fonctionnement du parc éolien en fonction des enjeux liés à la présence de chauves-souris** (plan de bridage, suivi d'activité en nacelle)
  - Installation de gîtes à chauves-souris ainsi que des panneaux de sensibilisation

### Paysage :

- Choix d'un gabarit (150m de hauteur en bout de pale) et d'un nombre d'éoliennes (5)
- Bonne intégration paysagère des aménagements connexes (durant la phase de construction et celle d'exploitation)
- Identification des sensibilités archéologiques du site en amont du chantier
- **Remise en état du site** après chantier
- **Plantation d'arbres** au château de Saint-Michel
- **Enfouissement des réseaux aériens** sur la D950 entre Foncerive et Beaune-la-Rolande
- Mise en place d'une **bourse aux arbres** à destination des habitants volontaires qui souhaiteraient en bénéficier



## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT VIS-À-VIS DE LA MAIRIE ET DES CITOYENS (COMMUNICATION GENERALE, INFORMATION ET RELATION AVEC TOTAL QUADRAN)

---

### Durant l'instruction :

- Organisation d'un **temps d'échange en direct** avec les habitants dès que les conditions sanitaires le permettront : les outils de communication seront construits pour répondre au mieux aux points abordés lors du porte-à-porte et au sein des questionnaires retournés par les habitants
- Distribution d'une **troisième lettre d'information** pour garantir une information continue et une transparence sur l'avancée du projet : présentation de l'implantation finale retenue, précisions sur certains résultats d'études, explication des retombées locales, rappel des étapes de développement et de vie d'un parc éolien
- Distribution d'un **livret de réponses aux grandes questions sur l'éolien** selon les sujets listés par les répondants au questionnaire (démantèlement, dévaluation immobilière, infrasons, prix de l'électricité, politique énergétique nationale...)

### Suite à un avis favorable de l'autorisation environnementale et en concertation avec les élus municipaux :

- Mise en place **d'une communication de proximité dans la continuité** :
  - Distribution des documents d'information en boîte aux lettres (à la demande des répondants au questionnaire)
  - Mise en place d'une ligne directe avec l'exploitant ou le service de maintenance afin de faire remonter toute anomalie de fonctionnement du parc éolien constatée
  - Mise en place d'une adresse mail pour permettre de contacter rapidement l'exploitant ou le service de maintenance
  - Mise à disposition d'un registre papier en mairie pour permettre à ceux qui le souhaitent de faire part de leurs remarques
  - Constitution d'un **comité de suivi** chargé de suivre les engagements pris et les actions réalisées par l'exploitant



Cette instance se composerait de représentants de la municipalité, de riverains immédiats et/ou d'habitants ainsi que d'un référent dédié Total Quadran. Celui-ci se réunira une fois par an jusqu'aux premières années de la mise en exploitation du parc.

Il s'agira de dresser un bilan de l'exploitation. Il devra en toute transparence être informé des conditions d'exploitation, des problèmes rencontrés au cours de l'exploitation, et des mesures prises ou à prendre pour les résoudre.

Un référent, dont les coordonnées de contact seront facilement disponibles (email et numéro de téléphone), afin d'être l'interlocuteur de toutes les parties prenantes cherchant des informations sur la vie du parc éolien pourrait être désigné.

- Distribution d'une **quatrième lettre d'information** pour expliquer la construction et se projeter sur la phase d'exploitation